Les résultats économiques des immigrants,

selon le niveau d'études lors de l'obtention du droit d'établissement

Collection *Profils tirés de la BDIM*

Mai 1999

Citoyenneté et Immigration Canada
Politique, planification et recherche stratégiques

Canada

101-01213/

Produit par Politique, planification et recherche stratégiques

Pour obtenir d'autres exemplaires de cet ouvrage, veuillez vous adresser à la :

Direction générale des communications
Citoyenneté et Immigration Canada
Ottawa (Ontario) K1A 1L1
Tél. : (613) 954-9019
Téléc. : (613) 954-2221
Internet : http://www.cic.gc.ca

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, 2000
No de cat. : MP22-18/1-2000F
ISBN 0-662-84588-9

Also available in English under the title *The Economic Performance of Immigrants: Education Perspective*.

Table des matières

Introduction et points saillants i

Comment les immigrants se répartissent-ils selon l'âge lors de l'obtention du droit d'établissement? 1

Quel est le niveau d'études des immigrants lors de l'obtention du droit d'établissement? 2

Combien d'immigrants admis produisent une déclaration de revenus? 4

Quelle proportion des déclarants immigrants ont des revenus d'emploi, touchent des prestations d'assurance-chômage et des prestations d'aide sociale? 6

Le pourcentage des déclarants immigrants ayant des revenus d'emploi diffère-t-il selon le niveau d'études déclaré lors de l'obtention du droit d'établissement? 7

Le recours à l'assurance-chômage chez les déclarants immigrants varie-t-il selon le niveau d'études déclaré lors de l'obtention du droit d'établissement? 9

Le recours à l'aide sociale chez les déclarants immigrants varie-t-il selon le niveau d'études déclaré lors de l'obtention du droit d'établissement? 10

Les revenus d'emploi des déclarants immigrants varient-ils selon le niveau d'études déclaré lors de l'obtention du droit d'établissement? 12

Combien les immigrants de sexe masculin gagnent-ils? 13

Combien les immigrantes gagnent-elles? 14

Les immigrants gagnent-ils davantage au Québec? 15

Les immigrants gagnent-ils davantage en Ontario? 16

Les immigrants gagnent-ils davantage en Colombie-Britannique? 17

Les revenus d'emploi déclarés un an après l'obtention du droit d'établissement ont-ils changé depuis les années quatre-vingt? 18

Les revenus d'emploi déclarés cinq ans après l'obtention du droit d'établissement ont-ils changé depuis les années quatre-vingt? 20

Annexe Graphiques et tableaux

Introduction

Le présent rapport porte sur les résultats que les immigrants admis entre 1980 et 1995 ont obtenus dans le domaine économique. Il s'appuie sur la Banque de données longitudinales sur les immigrants (BDIM), dans laquelle les caractéristiques présentées par les immigrants au moment d'obtenir le droit d'établissement sont couplées aux déclarations de revenus ultérieurement produites. Ce profil descriptif présente les résultats obtenus par les immigrants selon le niveau d'études qu'ils avaient atteint au moment d'obtenir le droit d'établissement. Comme le niveau de scolarité n'est qu'une caractéristique dynamique parmi tant d'autres qui influent sur la réussite économique des immigrants au fil des ans, il faut interpréter avec prudence les constatations présentées ci-après. On ne peut en effet attribuer les résultats économiques des immigrants uniquement au niveau d'études qu'ils avaient atteint au moment d'obtenir le droit d'établissement.

Le rapport observe surtout le revenu des immigrants à un moment précis dans le temps, en l'occurrence l'année d'imposition 1995. Les graphiques 14 et 15 montrent toutefois les revenus d'emploi déclarés pour chaque année d'imposition durant toute la période de 1981 à 1995.

Les indicateurs de résultats économiques analysés dans ce rapport comprennent le niveau des revenus d'emploi, le pourcentage des personnes déclarant des revenus d'emploi, ainsi que le recours à l'assurance-chômage (a.-c.)[1] et à l'aide sociale.

Nous avons restreint le champ de notre analyse essentiellement aux immigrants qui avaient 18 ans et plus au moment d'obtenir le droit d'établissement, afin d'isoler un groupe d'immigrants susceptible d'être plus homogène du point de vue du capital humain. Ces immigrants ont en effet plus de chances d'entrer sur le marché du travail canadien en ayant à leur actif une scolarité et une formation acquises principalement à l'étranger. Les jeunes immigrants sont, quant à eux, susceptibles d'acquérir l'essentiel de leur scolarité et de leur formation après leur arrivée. Or, le lieu où la scolarité et la formation ont été acquises peut influer sur les résultats économiques des immigrants au Canada.

Le rapport se divise en quatre parties principales. Dans la première, on traite brièvement des immigrants récemment admis en s'attardant sur leur niveau d'études. Dans la deuxième, on étudie la répartition des déclarants immigrants âgés de 18 ans et plus au moment où ils ont été admis par rapport à l'ensemble des immigrants admis du même groupe d'âge. On se penche ensuite sur les sources de revenus déclarées par les immigrants. Sont enfin présentés les revenus d'emploi déclarés par les immigrants pendant leur première et leur cinquième année d'imposition complète après avoir obtenu le droit d'établissement.

---

[1] Après avoir été réformé au milieu de 1996, le programme d'assurance-chômage a été rebaptisé « programme d'assurance-emploi (a.-e.) ». Dans les années d'imposition suivantes, ce sont donc des prestations d'a.-e. plutôt que des prestations d'a.-c. qui seront déclarées.

Des constatations sont par ailleurs présentées en fonction du sexe, étant donné que des possibilités et des difficultés différentes se présentent habituellement aux hommes et aux femmes, influant ainsi sur leur performance économique respective. Il est par ailleurs souvent plus judicieux de présenter les constatations à l'échelle provinciale, étant donné que la conjoncture économique et la situation du marché du travail varient d'une province à l'autre.

Dans de nombreux cas, les niveaux de revenus des immigrants ou le pourcentage des immigrants ayant un revenu sont comparés à la moyenne canadienne. La moyenne retenue pour les besoins de la présente analyse est celle de l'*ensemble des déclarants âgés de 20 ans et plus*. Il convient de noter que ce groupe de référence englobe les déclarants nés au Canada aussi bien que ceux qui sont nés à l'étranger. On l'a choisi, d'une part, parce qu'il correspond à des groupes de statistiques fiscales déjà disponibles et facilement accessibles auprès de Revenu Canada et, d'autre part, parce qu'il s'est révélé un étalon raisonnable pour mesurer les résultats obtenus par les déclarants immigrants âgés de 18 ans et plus au moment d'obtenir le droit d'établissement. Des moyennes spécifiques aux provinces et au sexe sont également présentées, s'il y a lieu, pour les déclarants âgés de 20 ans et plus.

Dans certains cas, il peut être plus judicieux d'utiliser un autre « étalon » ou groupe de référence pour mesurer les résultats obtenus par les immigrants. Par exemple, l'établissement d'une distinction entre les personnes nées au Canada et les personnes nées à l'étranger peut s'avérer souhaitable; une comparaison avec une cohorte possédant une formation analogue peut aussi être des plus appropriées. Dans d'autres cas, il peut être bon d'établir une comparaison avec les seuils de faible revenu du Canada (SFR). Ces autres possibilités, qui sont étudiées de façon continuelle, feront l'objet de recherches ultérieures.

Le revenu déclaré par les immigrants pour l'année où ils sont admis peut n'être pas représentatif d'une année de revenu complète. On ne peut donc s'y fier pour rendre compte des résultats obtenus pendant une année complète. C'est pour cette raison que des indicateurs du revenu moyen sont calculés pour les immigrants ayant été admis entre 1980 et 1994 et que le revenu des immigrants n'est pas étudié avant qu'une année complète se soit écoulée après qu'ils ont obtenu le droit d'établissement. Il convient par ailleurs de noter qu'il ne faudrait pas généraliser les constatations faites dans ce rapport en les appliquant aux immigrants admis en 1995 ou avant 1980.

Points saillants

Voici les points saillants qui ressortent de cette étude :

- Plus de 2,6 millions d'immigrants ont été admis au Canada entre 1980 et 1995. Environ 2 millions d'entre eux avaient 18 ans et plus. Comme le présent rapport met l'accent sur l'année d'imposition 1995, il portera sur les résultats obtenus dans le domaine économique par les immigrants admis entre 1980 et 1994 (1,8 million d'immigrants). On peut ainsi brosser un tableau plus fiable du niveau des revenus et du pourcentage des personnes gagnant un revenu.
- Selon la BDIM, sur le 1,8 million d'immigrants de 18 ans et plus qui ont été admis entre 1980 et 1994, environ 1,1 million ont produit une déclaration de revenus en 1995 (voir tableau A1a). Environ 674 000 d'entre eux ont déclaré des revenus d'emploi (soit 63 % des déclarants immigrants); 166 000 ont touché des prestations d'assurance-chômage (soit 16 % des déclarants immigrants); et 152 000 ont touché des prestations d'aide sociale (soit 14 % des déclarants immigrants). Ces chiffres sont calculés au moyen des données contenues dans les déclarations de revenus des particuliers pour 1995. Il convient de noter que les différentes catégories de revenus ne sont pas exclusives, puisqu'un immigrant peut déclarer des revenus provenant de nombreuses sources.

- L'étalon retenu pour mesurer les résultats des déclarants immigrants est l'*ensemble des déclarants* (c.-à-d. les personnes nées au Canada et les personnes nées à l'étranger) *de 20 ans et plus.* On a choisi ce groupe d'âge, d'une part, parce qu'il correspond à des groupes de statistiques fiscales déjà disponibles et facilement accessibles auprès de Revenu Canada et, d'autre part, parce qu'il s'est révélé un groupe de référence raisonnable pour mesurer les résultats obtenus par les déclarants immigrants âgés de 18 ans et plus au moment d'obtenir le droit d'établissement. D'après les quatre grands indicateurs choisis, notre groupe de référence (la population formée par l'*ensemble des déclarants de 20 ans et plus*), a obtenu les résultats suivants en 1995 :
  - 62,5 % ont déclaré des revenus d'emploi;
  - 14 % ont touché des prestations d'assurance-chômage;
  - 9,7 % ont touché des prestations d'aide sociale;
  - les revenus d'emploi déclarés se chiffraient en moyenne à 27 848 $.

- Chez les déclarants immigrants, ceux qui avaient fait des études universitaires au moment d'obtenir le droit d'établissement ont obtenu en moyenne les résultats suivants pendant l'année d'imposition 1995 :
  - 70,2 % ont déclaré des revenus d'emploi;
  - 12,9 % ont touché des prestations d'assurance-chômage;
  - 7,9 % ont touché des prestations d'aide sociale;
  - les revenus d'emploi déclarés s'élevaient en moyenne à 30 847 $.

Les immigrants qui étaient titulaires d'un diplôme universitaire lorsqu'ils sont arrivés au Canada et qui se trouvaient au pays depuis cinq ans ou plus ont eu tendance à réussir mieux que les immigrants qui possédaient moins d'instruction à leur arrivée et que les déclarants canadiens en moyenne. En général, on note chez ce groupe un pourcentage supérieur à la moyenne de personnes déclarant des revenus d'emploi, un recours moindre à l'assurance-chômage et à l'aide sociale ainsi que des revenus d'emploi plus élevés. Cette constatation montre que les immigrants plus instruits réussissent mieux dans le domaine économique, ce qui vaut aussi pour les personnes nées au Canada.

- Même si les déclarants immigrants qui étaient titulaires d'un certificat professionnel ou d'un diplôme non universitaire à leur arrivée ont mieux réussi en moyenne que ceux qui étaient moins instruits, leurs résultats étaient de beaucoup inférieurs à ceux des diplômés universitaires. Pour l'année d'imposition 1995, de tous les déclarants immigrants qui possédaient un certificat professionnel ou un diplôme non universitaire à leur arrivée :

  - 68,5 % ont déclaré des revenus d'emploi;
  - 15,3% ont touché des prestations d'assurance-chômage;
  - 11,6 % ont touché des prestations d'aide sociale;
  - les revenus d'emploi déclarés se chiffraient en moyenne à 24 225 $.

  En moyenne, ce groupe compte un pourcentage de personnes déclarant des revenus d'emploi supérieur à la moyenne, mais présente également un pourcentage de prestataires d'assurance-chômage et d'aide sociale supérieur à la moyenne. En 1995, les déclarants immigrants titulaires d'un certificat professionnel ou d'un diplôme non universitaire ont déclaré des revenus d'emploi inférieurs à la moyenne canadienne s'ils se trouvaient au Canada depuis moins de sept ans, mais supérieurs à cette moyenne s'ils résidaient au pays depuis plus de douze ans.

- Pour l'année d'imposition 1995, sur l'ensemble des immigrants arrivés entre 1980 et 1994 et qui avaient à leur actif 13 années ou plus de scolarité :

  - 68,2 ont déclaré des revenus d'emploi;
  - 15,1 % ont touché des prestations d'assurance-chômage;
  - 11,7% ont touché des prestations d'aide sociale;
  - les revenus d'emploi déclarés se chiffraient en moyenne à 21 979 $.

En 1995, les immigrants comptant 13 années ou plus de scolarité ont déclaré des revenus d'emploi inférieurs à la moyenne canadienne lorsqu'ils se trouvaient au Canada depuis moins de dix ans, mais supérieurs à la moyenne canadienne lorsqu'ils résidaient au pays depuis plus de treize ans. Ces résultats ne sont pas aussi bons que ceux obtenus par les immigrants qui possédaient un diplôme universitaire lors de leur admission, mais ne différaient pas de ceux obtenus par les immigrants qui possédaient un certificat professionnel ou un diplôme non universitaire à leur arrivée.

- Les déclarants immigrants qui comptaient entre 10 et 12 années de scolarité à leur arrivée ont généralement moins bien réussi que ceux qui avaient atteint un niveau d'instruction plus élevé au moment de leur admission. Pour l'année d'imposition 1995 :

  - 64,4 % d'entre eux ont déclaré des revenus d'emploi;
  - 16,2 % ont déclaré des prestations d'assurance-chômage;
  - 15,1 % ont déclaré des prestations d'aide sociale;
  - les revenus d'emploi déclarés se sont chiffrés en moyenne à 18 274 $.

  Même si le pourcentage des personnes ayant déclaré des revenus d'emploi était en moyenne plus élevé dans ce groupe que chez l'ensemble des Canadiens ayant produit une déclaration de revenus en 1995, le taux de recours à l'assurance-chômage et à l'aide sociale y était aussi considérablement plus élevé. En 1995, ceux qui comptaient entre dix et douze années de scolarité au moment d'obtenir le droit d'établissement ont déclaré des revenus d'emploi inférieurs à la moyenne canadienne, même quinze ans après leur arrivée.

- Les déclarants immigrants qui comptaient zéro à neuf années de scolarité au moment de leur admission ont eu tendance à moins bien réussir suivant nos quatre indicateurs. Pendant l'année d'imposition 1995 :
  - 50,1 % d'entre eux ont déclaré des revenus d'emploi;
  - 17,3 % ont touché des prestations d'assurance-chômage;
  - 21,2 % ont touché des prestations d'aide sociale;
  - les revenus d'emploi déclarés se sont chiffrés en moyenne à 16 883 $.

  Les immigrants ayant zéro à neuf années de scolarité comptaient le plus faible pourcentage de personnes ayant déclaré des revenus d'emploi et étaient plus nombreux à déclarer des prestations d'assurance-chômage et d'aide sociale que les déclarants immigrants en moyenne. En 1995, ceux qui comptaient moins de dix années de scolarité au moment d'obtenir le droit d'établissement ont déclaré, 15 ans après leur arrivée, des revenus d'emploi inférieurs de presque 20 % à la moyenne canadienne.

- Au Québec, les revenus d'emploi moyens sont inférieurs de 9 % à la moyenne nationale, mais les immigrants réussissent encore plus mal dans cette province si on compare leurs résultats à ceux qu'obtiennent les immigrants dans l'ensemble du Canada. En Ontario, les immigrants réussissent aussi bien par rapport à l'ensemble des immigrants que l'ensemble des Ontariens par rapport à l'ensemble des Canadiens. Les revenus d'emploi moyens en C.-B. sont supérieurs de 5 % à ceux de l'ensemble

des Canadiens, mais c'est l'inverse qui est vrai lorsque l'on compare la situation des immigrants dans cette province à celle de l'ensemble des immigrants du Canada.

- En 1981, les déclarants immigrants qui se trouvaient au Canada depuis une année seulement et qui étaient titulaires d'un diplôme universitaire à leur arrivée ont déclaré des revenus d'emploi supérieurs de plus de 20 % à la moyenne canadienne. Avec le temps, ces résultats relatifs se sont détériorés au point que les revenus étaient inférieurs de 5 % à la moyenne canadienne, en 1984, et que ceux des immigrants arrivés en 1991 étaient inférieurs de 30 % à la moyenne canadienne en 1992. Cette baisse des revenus d'emploi par rapport à la moyenne nationale vaut pour tous les niveaux d'études, même si elle a été la plus prononcée chez les personnes qui sont arrivées au pays munies d'un diplôme universitaire.
- Même cinq ans après avoir été admis, seuls les immigrants titulaires d'un diplôme universitaire déclarent des revenus d'emplois égaux ou supérieurs à la moyenne observée pour l'ensemble du Canada, et ces résultats relatifs se sont détériorés au fil des ans.

Points à approfondir

Un certain nombre de points à approfondir ressortent de notre étude :

- On peut attribuer les résultats relatifs moins bons qu'ont obtenus les immigrants du Québec et de la C.-B. dans le domaine économique aux diverses caractéristiques de l'activité sur le marché du travail dans ces provinces. En particulier, la situation des immigrants peut varier considérablement d'une province à l'autre en ce qui concerne le secteur d'activité, la profession et les modalités d'emploi (travail à temps plein ou à temps partiel). De plus, les employeurs peuvent accorder une valeur différente aux titres acquis à l'étranger selon le pays où ils ont été obtenus.
- Les nouveaux immigrants semblent réussir moins bien sur le marché du travail que les immigrants admis il y a dix ans ou plus. La récession du début des années 1990 a frappé plus durement que le ralentissement du début des années 1980, surtout les jeunes travailleurs canadiens, qui ont moins d'expérience; or les nouveaux immigrants sont aussi de nouveaux venus sur le marché du travail. Cette situation est peut-être due aux changements d'ordre structurel ayant affecté les emplois disponibles ainsi qu'aux nouvelles conditions qui prévalent sur le marché du travail, où les nouveaux venus surtout travaillent de plus en plus, depuis les années quatre-vingt, à temps partiel et avec un salaire réel allant décroissant par rapport à celui des autres travailleurs. En outre, en encourageant les personnes à faible revenu à produire des déclarations de revenus pour profiter des crédits et avantages rattachés à un revenu peu élevé, les modifications apportées aux lois fiscales canadiennes expliquent peut-être que l'on trouve une plus grande proportion de salariés à faible revenu chez les immigrants que chez les déclarants canadiens en général.

Comment les immigrants se répartissent-ils selon l'âge lors de l'obtention du droit d'établissement?

Graphique 1

Immigrants de 18 ans et plus c. ceux de moins de 18 ans, selon l'année d'établissement
Nombre d'immigrants, selon le niveau d'études
Canada

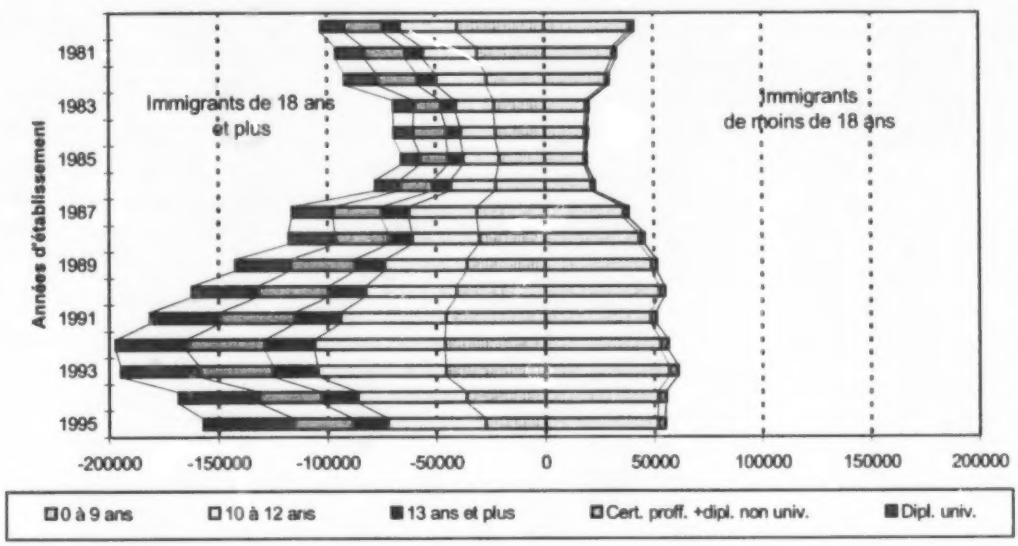

- Le graphique 1 répartit les immigrants selon le niveau d'études et l'année d'établissement en distinguant ceux qui ont 18 ans et plus de ceux qui ont moins de 18 ans.
- Plus de 2,6 millions d'immigrants ont été admis au Canada entre 1980 et 1995; de ce nombre, le quart, ou 654 000, avaient 17 ans ou moins. En 1995, 55 100 jeunes immigrants ont été admis de même que 157 100 immigrants d'âge actif.
- Il n'est pas étonnant de constater que la plupart (95 %) des immigrants de moins de 18 ans ont zéro à neuf années de scolarité au moment d'obtenir le droit d'établissement et qu'ils forment la majorité des immigrants ayant ce niveau d'études à leur arrivée. Cependant, le groupe des jeunes représente maintenant plus de 60 % des immigrants ayant fait des études primaires, soit une augmentation par rapport au début des années 1980, où cette proportion était de 50 %.
- La plupart des autres immigrants de moins de 18 ans ont déclaré 10 à 12 années de scolarité, ce qui représente 6-7 % de cette catégorie de scolarité. Au milieu des années 1980 (1983-1987), environ 2 % des jeunes immigrants ont déclaré être titulaires d'un certificat professionnel ou d'un diplôme non universitaire.

Quel est le niveau d'études des immigrants lors de l'obtention du droit d'établissement?

Graphique 2

Immigrants, hommes et femmes, âgés de 18 ans et plus, selon l'année d'établissement
Nombre d'immigrants, selon le niveau d'études
Canada

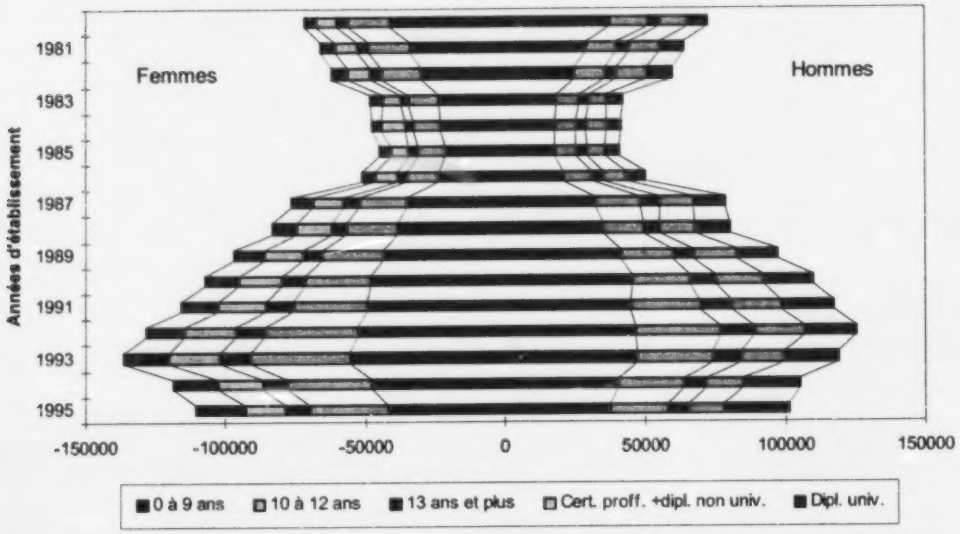

- Le graphique 2 (et les tableaux A1, A2 et A3 en annexe) répartit les immigrants selon le niveau d'études et l'année d'établissement, en mettant l'accent sur les caractéristiques présentées par les hommes et les femmes. La plupart des immigrants d'âge actif (18 ans et plus) qui arrivent au Canada ont 12 années de scolarité ou moins. En 1995, les immigrants comptant zéro à neuf années de scolarité représentaient 18 %, ou 27 500, du total, tandis que ceux qui avaient 10 à 12 années de scolarité formaient une proportion supplémentaire de 29 %, ou 45 000. Les chiffres concernant le niveau de scolarité le plus faible (zéro à neuf années) montrent qu'il y a eu une amélioration importante par rapport à la situation du début des années 1980, où 30 % des immigrants ont indiqué avoir neuf années ou moins de scolarité.

- 26 %, ou 41 300, des immigrants d'âge actif qui sont arrivés au Canada en 1995 étaient titulaires d'un diplôme universitaire. Il s'agit là d'une nette augmentation depuis le début des années 1980, où 15 % seulement de tous les nouveaux arrivants avaient fait des études universitaires. Cette progression a été la plus marquée chez les titulaires de baccalauréats, qui représentent maintenant 20 % des nouveaux arrivants âgés de 18 ans et plus.

- Les immigrants d'âge actif titulaires de certificats professionnels ou de diplômes non universitaires représentent 17 % à 22 % des immigrants arrivés pendant la période 1980 à 1995; leur nombre était de 27 300 en 1995. Ceux qui comptaient 13 années de scolarité ou plus et qui ne possédaient pas de diplôme d'études postsecondaires formaient le reste des immigrants de 18 ans et plus, représentant 8 % à 12 % du total, soit 16 000, en 1995.

- Les femmes représentent un peu plus de la moitié de tous les immigrants d'âge actif. Cependant, sous le rapport du niveau d'études, les femmes forment une part disproportionnée des immigrants ayant moins de 13 années de scolarité à leur actif. En 1995, les femmes représentaient 61 % des immigrants comptant zéro à neuf années de scolarité et 58 % de ceux qui avaient 10 à 12 années de scolarité, alors qu'elles représentaient 53 % du nombre total des immigrants d'âge actif.
- Les immigrantes d'âge actif se retrouvent, de façon disproportionnée, en moins grand nombre que les hommes chez les immigrants titulaires d'un diplôme universitaire au moment d'obtenir le droit d'établissement. Même si l'on note des améliorations depuis 1980, les femmes n'ont représenté, en 1995, que 43 % des immigrants âgés de 18 ans et plus au moment d'obtenir le droit d'établissement à posséder un diplôme universitaire.
- Il est intéressant de noter que les immigrantes représentent un peu moins de la moitié de tous les immigrants âgés de moins de 18 ans à leur arrivée. Ce pourcentage est inférieur d'environ quatre points de pourcentage à la moyenne observée pour les immigrants de 18 ans et plus.

Combien d'immigrants admis produisent une déclaration de revenus?

Graphique 3

Immigrants c. déclarants immigrants en 1995, selon l'année d'établissement
Immigrants âgés de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement, selon le niveau d'études
Canada

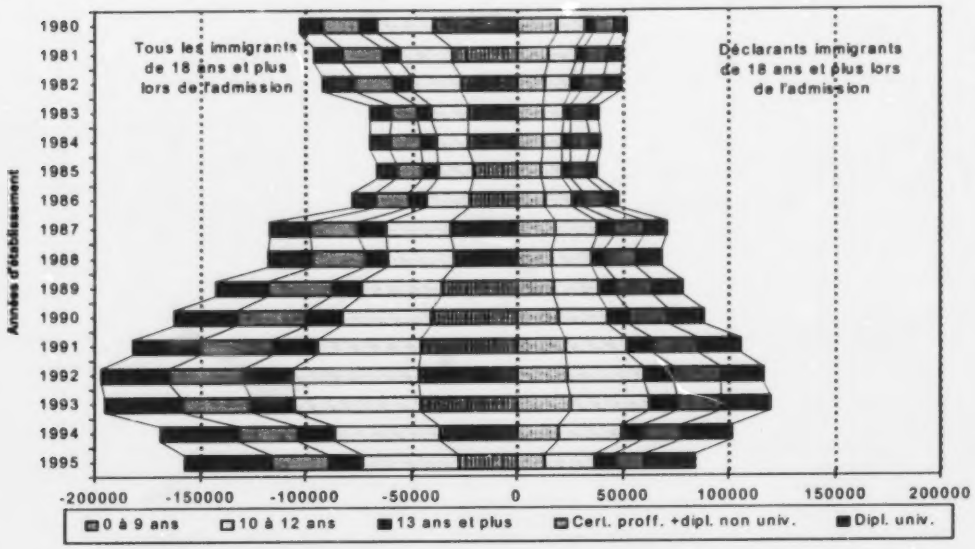

- Le graphique 3 (et les tableaux A1, A2 et A3 en annexe) répartit l'ensemble des immigrants et les immigrants ayant produit une déclaration de revenus en 1995 selon le niveau d'études à l'arrivée et l'année d'établissement.
- En 1995, les déclarants immigrants d'âge actif (saisis dans la BDIM) représentaient 57 % de l'ensemble des immigrants de 18 ans et plus arrivés pendant la période 1980-1995[2] [3]. Ceux d'entre eux ayant zéro à neuf années de scolarité ont été les moins nombreux à produire une

---

[2] En 1995, environ 91 % des Canadiens âgés de 20 ans et plus ont produit une déclaration de revenus. Selon la BDIM, ce pourcentage était de 57 % chez les immigrants âgés de 18 ans et plus. Cependant, si l'on examine le nombre des immigrants admis entre 1980 et 1994 ayant produit une déclaration de revenus au moins une fois au Canada, ce pourcentage est beaucoup plus élevé : 68 %. Plusieurs facteurs peuvent expliquer l'écart entre le pourcentage des déclarants chez les immigrants et chez l'ensemble des Canadiens, notamment :

- la BDIM ne rend pas compte de tous les immigrants admis au Canada qui produisent une déclaration de revenus,
- le pourcentage de l'ensemble des Canadiens âgés de 18 et 19 ans qui produisent une déclaration de revenus peut être inférieur à 91 %,
- les immigrants sont peut-être moins susceptibles de produire une déclaration de revenus que les résidents nés au Canada,
- les immigrants admis au Canada entre 1980 et 1995 ne résident pas tous toujours au Canada.

[3] Dans la suite du présent rapport, les mots « immigrants » et « déclarants immigrants » désignent les immigrants et les déclarants immigrants âgés de 18 ans et plus au moment d'être admis.

déclaration de revenus pour chaque année d'établissement; ils représentaient un pourcentage de 52 % en moyenne. La moyenne pour les autres niveaux d'études variait de 58 % à 60 %.

- Les immigrants de sexe masculin sont plus nombreux à produire une déclaration de revenus que les femmes. En 1995, les déclarants de sexe masculin d'âge actif représentaient 61 % de tous les immigrants de sexe masculin de 18 ans et plus ayant été admis entre 1980 et 1995, tandis que les déclarantes représentaient 54 % de toutes les femmes arrivées pendant la même période. Chez les deux sexes, les immigrants comptant zéro à neuf années de scolarité ont produit une déclaration de revenus dans une proportion inférieure à la moyenne établie pour leur sexe, tandis que cette proportion est supérieure à la moyenne dans le cas des immigrants plus instruits.

Quelle proportion des déclarants immigrants ont des revenus d'emploi, touchent des prestations d'assurance-chômage et des prestations d'aide sociale?

Graphique 4

Déclarants immigrants âgés de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement ayant produit une déclaration de revenus en 1995, selon la source de revenu, une année d'établissement donnée et le niveau d'études
Canada

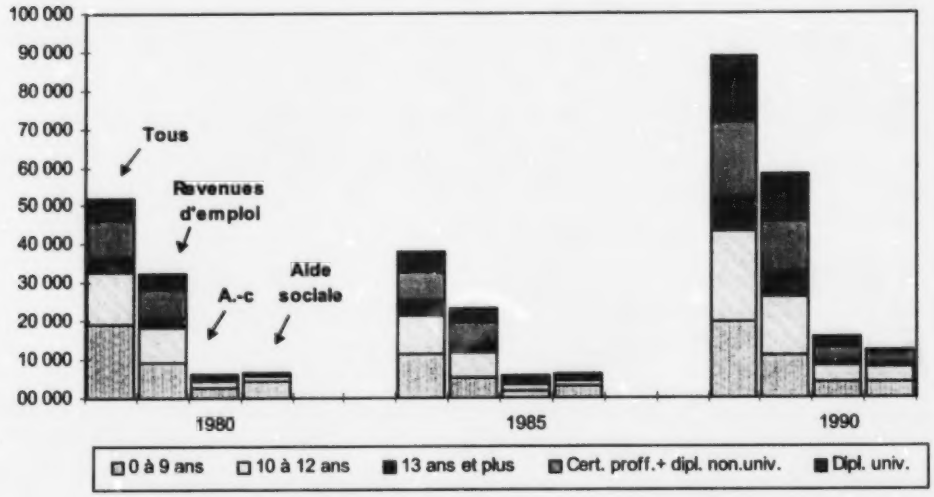

- Dans le graphique 4 (et les tableaux A4, A5 et A6 en annexe), les immigrants ayant produit une déclaration de revenus en 1995 sont répartis selon le niveau d'études à l'arrivée et l'année d'établissement; on y indique le nombre des immigrants ayant déclaré des revenus d'emploi, des prestations d'assurance-chômage et des prestations d'aide sociale. Il est à noter que ces sources de revenus ne sont pas exclusives.
- En 1995, les immigrants d'âge actif qui ont déclaré des revenus d'emploi ont représenté plus de 60 % de tous les déclarants immigrants. On comptait parmi eux entre 12 % et 18 % de prestataires d'assurance-chômage et 13 % à 16 % de prestataires d'aide sociale.
- Les immigrants ayant zéro à neuf années de scolarité étaient moins nombreux à déclarer des revenus d'emploi, mais plus nombreux à déclarer des prestations d'assurance-chômage ou d'aide sociale que l'ensemble des déclarants immigrants en moyenne.
- Les immigrants appartenant aux autres catégories de scolarité ont déclaré des revenus d'emploi dans une proportion supérieure à la moyenne, les meilleurs résultats ayant été obtenus par les personnes comptant 13 années de scolarité ou davantage. En général, ces cohortes ont aussi eu moins recours à l'assurance-chômage et à l'aide sociale que la moyenne, à l'exception de l'assurance-chômage dans le cas des immigrants comptant 10 à 12 années de scolarité.

Le pourcentage des déclarants immigrants ayant des revenus d'emploi diffère-t-il selon le niveau d'études déclaré lors de l'obtention du droit d'établissement?

Graphique 5

Pourcentage des déclarants immigrants âgés de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement ayant déclaré des revenus d'emploi, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études
Canada – année d'imposition 1995

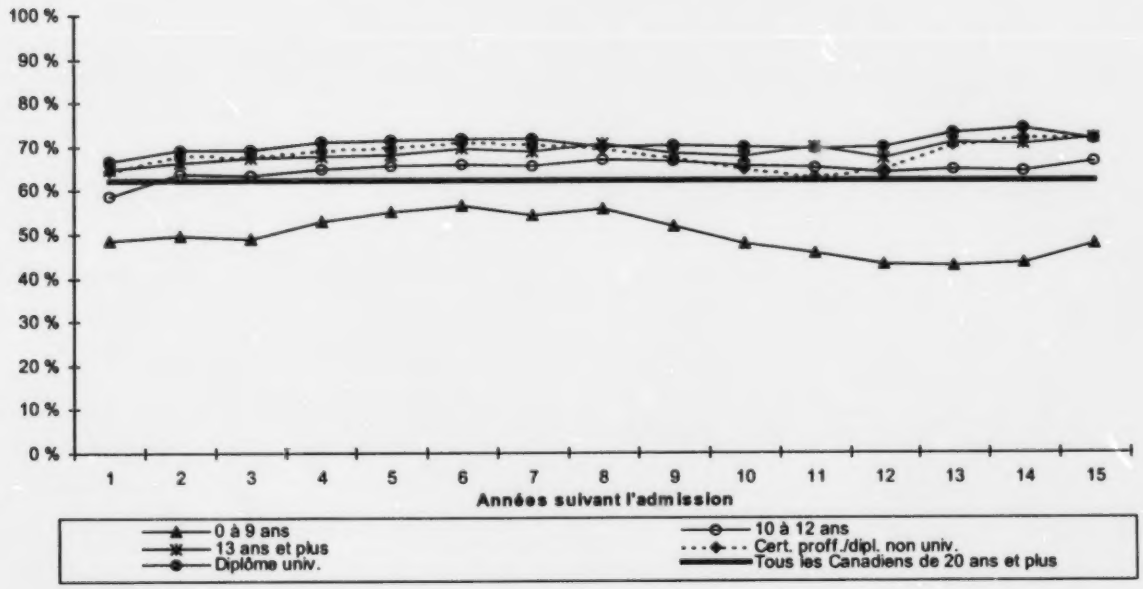

Nota : 62,5 % des Canadiens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont gagné des revenus d'emploi.

- Comme l'indique le graphique 5 (et le tableau A4 en annexe), 63,1 % des déclarants immigrants admis après 1980 ont déclaré des revenus d'emploi en 1995. Ce pourcentage, qui varie entre 59 % et 66 % suivant l'année d'établissement, correspond d'une façon générale à la moyenne observée pour l'ensemble des Canadiens âgés de 20 ans ou plus (62,5 %).
- Les déclarants immigrants comptant zéro à neuf années de scolarité étaient moins nombreux à déclarer des revenus d'emploi en 1995 que l'ensemble des Canadiens, – les immigrants arrivés au début des années 1980 étant les moins nombreux à avoir déclaré des revenus tirés d'un emploi.
- Les immigrants appartenant à toutes les autres catégories de scolarité ont déclaré des revenus d'emploi dans une proportion égale ou supérieure à la moyenne observée pour l'ensemble des Canadiens, à l'exception des tout nouveaux immigrants comptant entre 10 et 12 années de scolarité.

- Les déclarantes immigrantes sont moins nombreuses que leurs pendants masculins à déclarer des revenus d'emploi (voir graphiques A4 et A5 en annexe). Cependant, lorsqu'on les compare aux Canadiennes, en moyenne, on se rend compte qu'un pourcentage analogue ou plus élevé d'entre elles déclarent des revenus d'emploi, et cela pour toutes les catégories de scolarité, sauf dans le cas des immigrantes comptant zéro à neuf années de scolarité au moment d'être admises.
- Cependant, en ce qui concerne le pourcentage des personnes déclarant un revenu d'emploi, on note un écart beaucoup moins prononcé que chez les femmes entre l'ensemble des déclarants canadiens de sexe masculin et les immigrants de sexe masculin comptant zéro à neuf années de scolarité lors de leur arrivée au Canada.

Le recours à l'assurance-chômage chez les déclarants immigrants varie-t-il selon le niveau d'études déclaré lors de l'obtention du droit d'établissement?

Graphique 6

Pourcentage des déclarants immigrants âgés de 18 ans et plus lors de l'admission ayant déclaré des prestations d'assurance-chômage, selon les années suivant l'obtention du droit d'établissement et le niveau d'études
Canada – Année d'imposition 1995

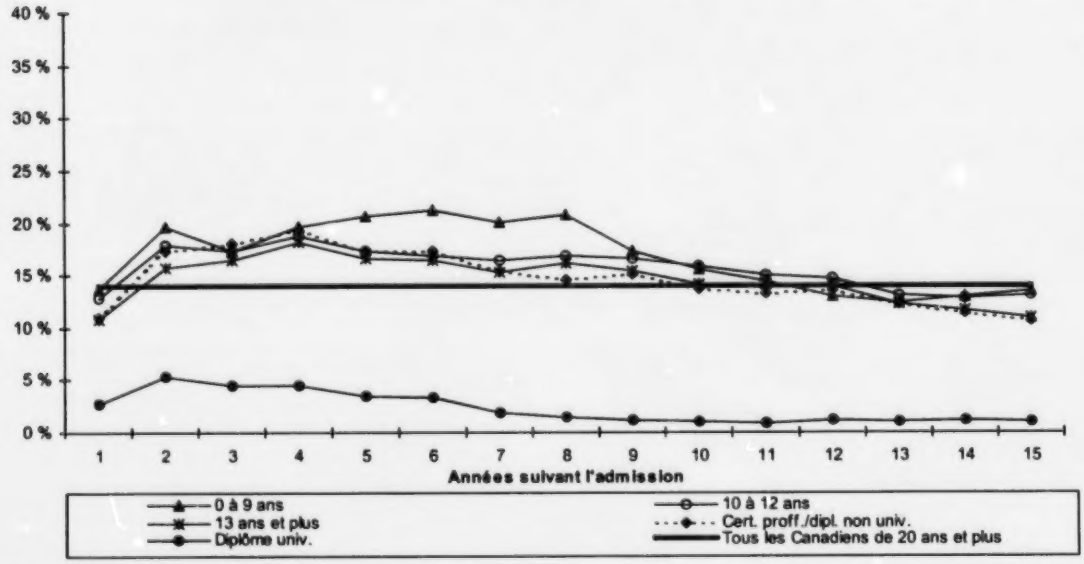

Nota : 14 % des Canadiens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'a.-c.

- En 1995, le pourcentage[4] des immigrants ayant déclaré des prestations d'assurance-chômage était légèrement supérieur à la moyenne observée pour l'ensemble des Canadiens, soit 15,6 % c. 14 %. Comme l'indique le graphique 6 (et le tableau A5 en annexe), un pourcentage supérieur à la moyenne a été enregistré pour toutes les catégories de scolarité à l'exclusion des diplômés universitaires et des personnes qui se trouvaient au pays depuis plus de douze ans.
- En général, le recours à l'assurance-chômage est le plus important chez les déclarants immigrants comptant zéro à neuf années de scolarité. Cette caractéristique est le plus prononcée chez les hommes (voir les graphiques A9 et A10 en annexe).
- Dans la plupart des provinces, le pourcentage des prestataires d'assurance-chômage selon le niveau d'études est analogue au pourcentage enregistré à l'échelle nationale (voir les graphiques A6, A7 et A8 en annexe). Le pourcentage considérablement plus élevé observé en Colombie-Britannique chez les personnes ayant zéro à neuf années de scolarité constitue une exception.

[4] À noter que le pourcentage des immigrants touchant des prestations d'assurance-chômage n'équivaut pas au taux de chômage. Comme ce pourcentage se fonde sur des données annualisées, il est toujours plus élevé que ce que l'on désigne communément sous le nom de « taux de chômage ».

Le recours à l'aide sociale chez les déclarants immigrants varie-t-il selon le niveau d'études déclaré lors de l'obtention du droit d'établissement?

Graphique 7

Pourcentage des déclarants immigrants âgés de 18 ans et plus lors de l'admission ayant déclaré des prestations d'aide sociale, selon les années après l'obtention du droit d'établissement et le niveau d'études
Canada – Année d'imposition 1995

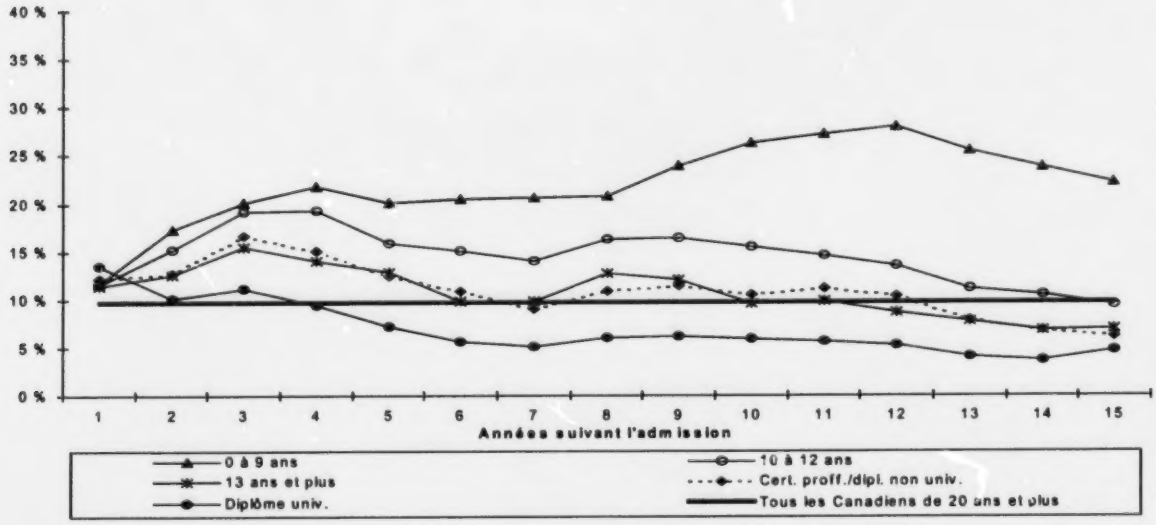

Nota : 9,7 % des Canadiens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'aide sociale.

- 14,3 % des déclarants immigrants admis depuis 1980 ont déclaré des revenus d'aide sociale en 1995, par rapport à 9,6 % pour l'ensemble des Canadiens.
- Le graphique 7 (et le tableau A6 en annexe) montre que, en général, moins le niveau d'études d'un déclarant immigrant est élevé, plus il a recours à l'aide sociale.
- Les déclarants immigrants titulaires d'un diplôme universitaire lors de leur admission et qui ont habité au Canada pendant plus de quatre ans comptent le plus faible pourcentage de prestataires d'aide sociale, environ 5 %. Ceux ayant à leur actif 13 années de scolarité ou plus, un certificat professionnel ou un diplôme non universitaire affichent des pourcentages très semblables à la moyenne canadienne. Cependant, trois ou quatre ans après avoir été admis, les immigrants ayant 10 à 12 années de scolarité comptent environ le double de prestataires d'aide sociale, cette proportion tombant à une fois et demi ou mieux dans le cas de ceux ayant vécu au Canada pendant 10 à 15 ans.

- Le recours à l'aide sociale est le plus marqué chez ceux comptant zéro à neuf années de scolarité. Ceux qui ont vécu ici deux à huit ans et davantage comptent deux fois plus de prestataires d'aide sociale que la moyenne canadienne, et ceux qui sont arrivés entre 1982 et 1985, presque trois fois plus. Ce phénomène peut s'expliquer en partie par les modifications qui ont été apportées pendant cette période à la composition du mouvement, lesquelles ont eu pour effet de restreindre l'entrée des travailleurs qualifiés. Ces caractéristiques s'observent davantage chez les femmes que chez les hommes (voir les graphiques A14 et A15 en annexe).
- Historiquement, le Québec a connu un pourcentage de prestataires d'aide sociale plus élevé que la moyenne nationale. Cependant, ces dernières années, la province a enregistré des pourcentages analogues à ceux observés à l'échelle nationale (voir graphique A11 en annexe).

Les revenus d'emploi des déclarants immigrants varient-ils selon le niveau d'études déclaré lors de l'obtention du droit d'établissement?

Graphique 8

Revenus d'emploi moyens – Déclarants immigrants âgés de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement,
selon les années suivant l'admission et le niveau d'études
Canada – Année d'imposition 1995

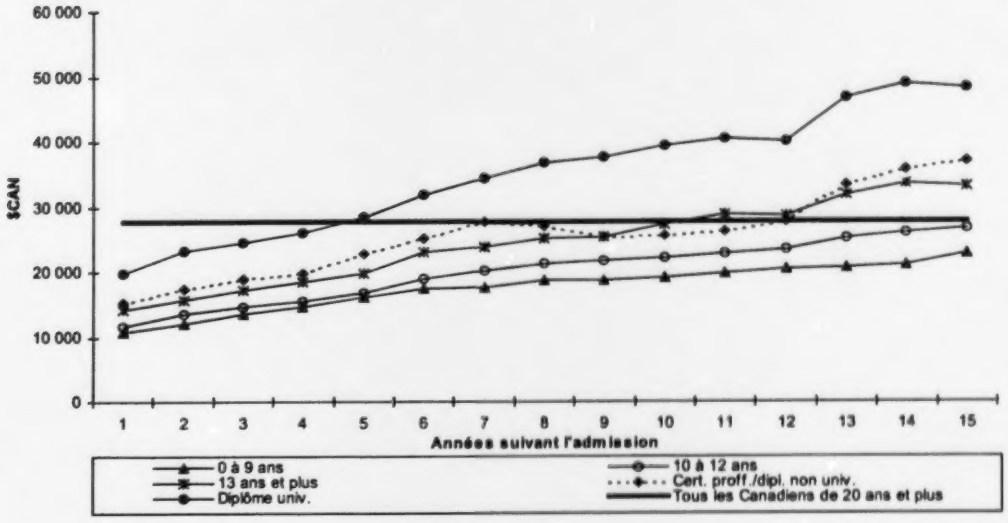

Nota : Les revenus d'emploi des déclarants canadiens de 20 ans et plus s'élevaient en moyenne à 27 848 $ en 1995.

- En 1995, les immigrants qui étaient titulaires d'un diplôme universitaire lors de leur arrivée au Canada et qui se trouvaient au pays depuis cinq ans ou plus ont déclaré des revenus d'emploi comparables ou supérieurs à la moyenne de 27 848 $ déclarés par les Canadiens. Le graphique 8 (et le tableau A7 en annexe) montre également qu'ils ont bénéficié de revenus d'emploi de beaucoup supérieurs à ceux des immigrants moins instruits.
- En 1995, les immigrants ayant moins de treize ans de scolarité au moment d'obtenir le droit d'établissement ont déclaré des revenus d'emploi inférieurs à la moyenne canadienne, même 15 ans après leur arrivée.
- En 1995, les déclarants immigrants titulaires d'un certificat professionnel ou d'un diplôme non universitaire ou comptant 13 années de scolarité ou plus ont déclaré des revenus d'emploi inférieurs à la moyenne canadienne s'ils se trouvaient au Canada depuis moins de six à huit années, mais supérieurs à la moyenne canadienne s'ils résidaient au pays depuis plus de 12 ans.

Combien les immigrants de sexe masculin gagnent-ils?

Graphique 9

Revenus d'emploi moyens – Immigrants de sexe masculin âgés de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études Canada – Année d'imposition 1995

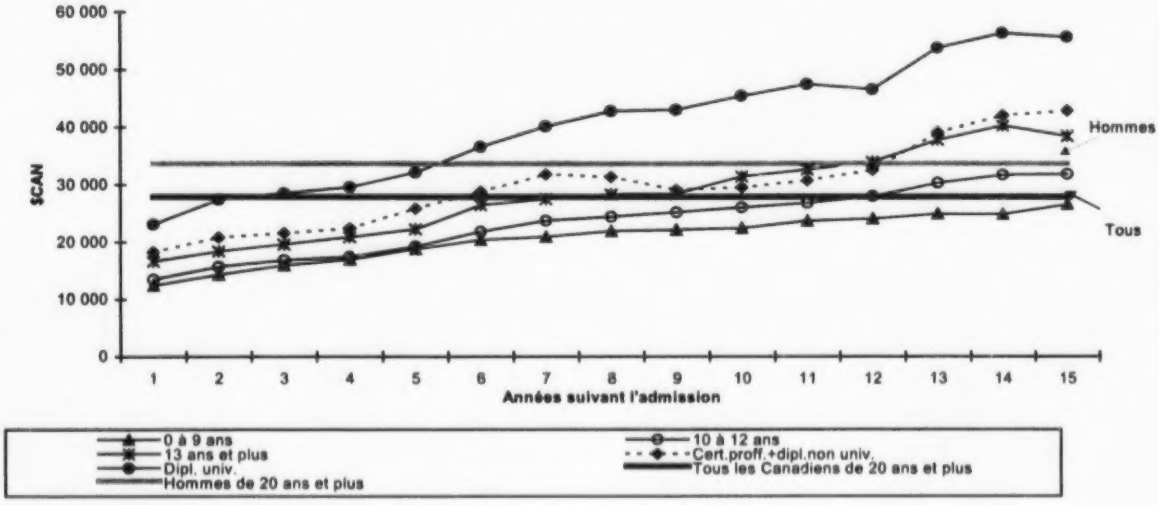

Nota : L'ensemble des Canadiens de 20 ans et plus ont déclaré des revenus d'emploi moyens de 27 848 $ en 1995.
Les Canadiens de sexe masculin âgés de 20 ans et plus ont déclaré des revenus d'emploi moyens de 33 632 $ en 1995.

- Les caractéristiques présentées ci-dessus valent également pour les revenus d'emploi déclarés en 1995 par les immigrants de sexe masculin par rapport à la moyenne observée chez les Canadiens de sexe masculin.
- Les immigrants de sexe masculin ont déclaré, en 1995, des revenus d'emploi moyens plus élevés que les immigrantes.

Combien les immigrantes gagnent-elles?

Graphique 10

**Revenus d'emploi moyens – Immigrantes âgées de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement,
selon les années suivant l'admission et le niveau d'études
Canada – Année d'imposition 1995**

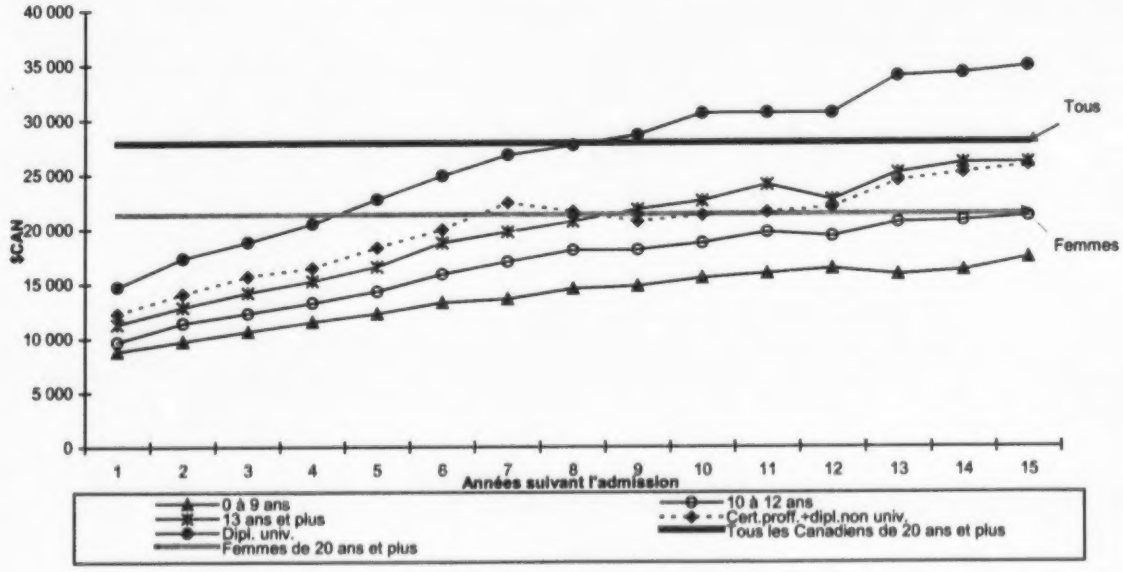

Nota : L'ensemble des Canadiens de 20 ans et plus ont déclaré des revenus d'emploi moyens de 27 848 $ en 1995.
Les Canadiennes âgées de 20 ans et plus ont déclaré des revenus d'emploi moyens de 21 332 $ en 1995.

- Même si le niveau absolu des revenus gagnés par les immigrantes était inférieur au total enregistré pour l'ensemble des immigrants, les revenus d'emploi des immigrantes présentaient des tendances analogues à celles observées chez l'ensemble des déclarants immigrants en 1995, par rapport à la moyenne affichée par les Canadiennes.
- Sur le chapitre des revenus d'emploi, l'écart observé chez les immigrants entre les femmes et les hommes n'était pas très différent de celui observé entre l'ensemble des Canadiens et l'ensemble des Canadiennes. Cependant, l'écart était quelque peu moindre chez les immigrants, les femmes gagnant environ 38 % de moins que les hommes, alors que cet écart était de 42 % chez l'ensemble des déclarants canadiens.

Les immigrants gagnent-ils davantage au Québec?

Graphique 11

Revenus d'emploi moyens – Déclarants immigrants âgés de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement
selon les années suivant l'admission et le niveau d'études
Québec – Année d'imposition 1995

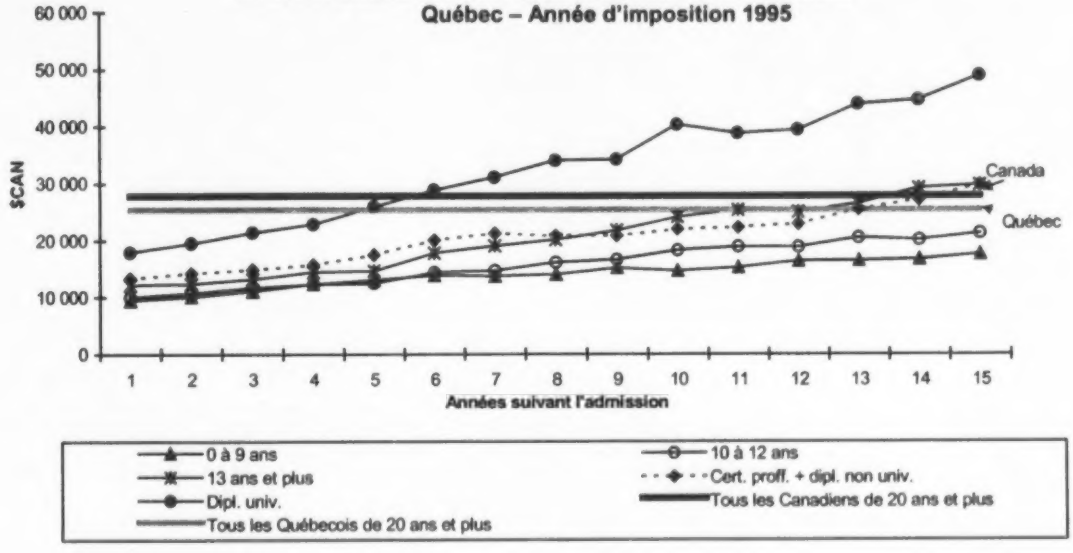

Nota : L'ensemble des Canadiens de 20 ans et plus ont déclaré des revenus d'emploi moyens de 27 848 $ en 1995.
Les Québécois de 20 ans et plus ont déclaré des revenus d'emploi moyens de 25 428 $ en 1995.

- Comme l'indique le graphique 11, des tendances analogues se dégagent des revenus d'emploi des immigrants au Québec et à l'échelle nationale.
- On s'attendrait à ce qu'il existe entre les revenus des immigrants au Québec et de l'ensemble des immigrants du pays un écart analogue à celui qu'on observe entre les revenus des déclarants québécois et de l'ensemble des déclarants à l'échelle nationale (c.-à-d. qu'ils soient inférieurs de 9 %). Or cet écart est encore plus considérable : 18 % (voir le tableau A8 en annexe).
- Les revenus d'emploi moyens de l'ensemble des Québécois sont inférieurs d'environ 10 % à ceux de l'ensemble des Canadiens, mais les immigrants du Québec réussissent encore moins bien lorsqu'on les compare à l'ensemble des immigrants du pays. Cette constatation ne s'applique cependant pas aux titulaires de diplômes universitaires, dont les niveaux de revenus relatifs sont inférieurs de 10 % à la norme observée pour les immigrants de l'ensemble du Canada.
- Il ressort de cette constatation que les salaires moyens versés aux immigrants n'ayant pas atteint le niveau universitaire sont particulièrement faibles au Québec. Certains facteurs pourraient expliquer cette situation, notamment la connaissance des langues officielles, une activité différente sur le marché du travail, pour ce qui est du secteur d'activité et de la profession exercée, ainsi que le statut d'employé à temps plein ou à temps partiel.

Graphique 12

Revenus d'emploi moyens – Déclarants immigrants âgés de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études (Ontario) – Année d'imposition 1995

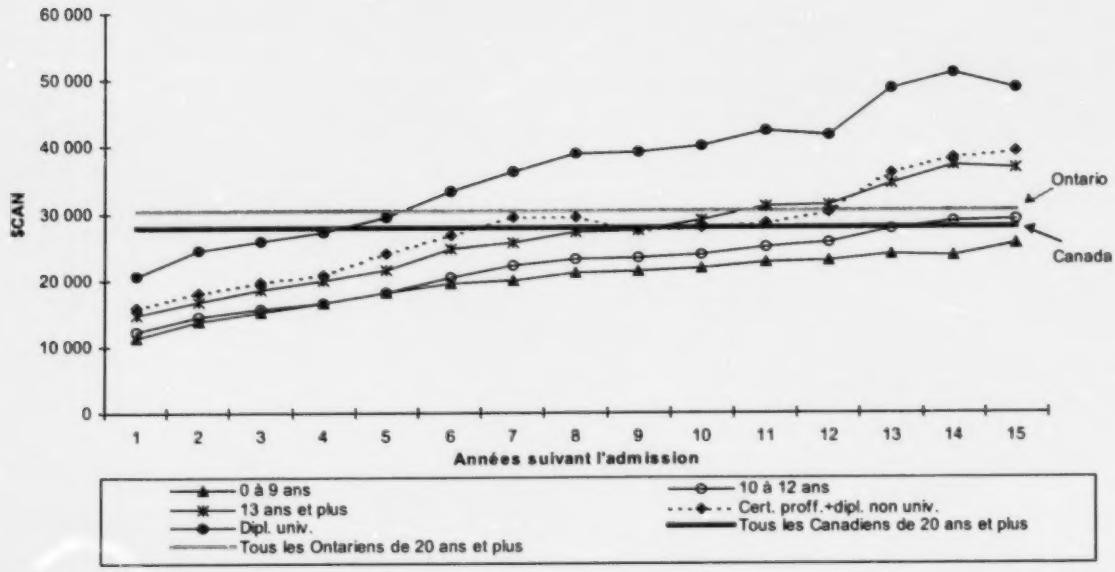

Nota : L'ensemble des Canadiens de 20 ans et plus ont déclaré des revenus d'emploi moyens de 27 848 $ en 1995. Les Ontariens de 20 ans et plus ont déclaré des revenus d'emploi moyens de 30 384 $ en 1995.

- En Ontario, les immigrants déclarent des revenus d'emploi moyens plus élevés que dans les autres provinces (voir le tableau A9 en annexe). Par ailleurs, comme on peut le constater en examinant le graphique 12, les revenus d'emploi des immigrants résidant en Ontario, considérés sous le rapport du niveau d'études, suivent des tendances analogues à celles observées à l'échelle nationale.
- La plupart des immigrants de l'Ontario ont déclaré des revenus d'emploi supérieurs de 4 % à 8 % à ceux de l'ensemble des immigrants ayant déclaré des revenus d'emploi en 1995. (La moyenne calculée pour l'ensemble de l'Ontario dépassait de 9 % celle enregistrée pour l'ensemble du pays.) Faisaient exception les immigrants comptant zéro à neuf années de scolarité lors de l'obtention du droit d'établissement, qui ont déclaré des revenus supérieurs d'environ 12 % à ceux des immigrants de l'ensemble des provinces ayant atteint un niveau de scolarité analogue lors de leur arrivée. Encore une fois, pour expliquer ces écarts, il faudrait étudier les particularités de l'activité des immigrants sur le marché du travail ainsi que la question des salaires minimum.

Les immigrants gagnent-ils davantage en Colombie-Britannique?

Graphique 13

Revenus d'emploi moyens – Déclarants immigrants âgés de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études (Colombie-Britannique) – Année d'imposition 1995

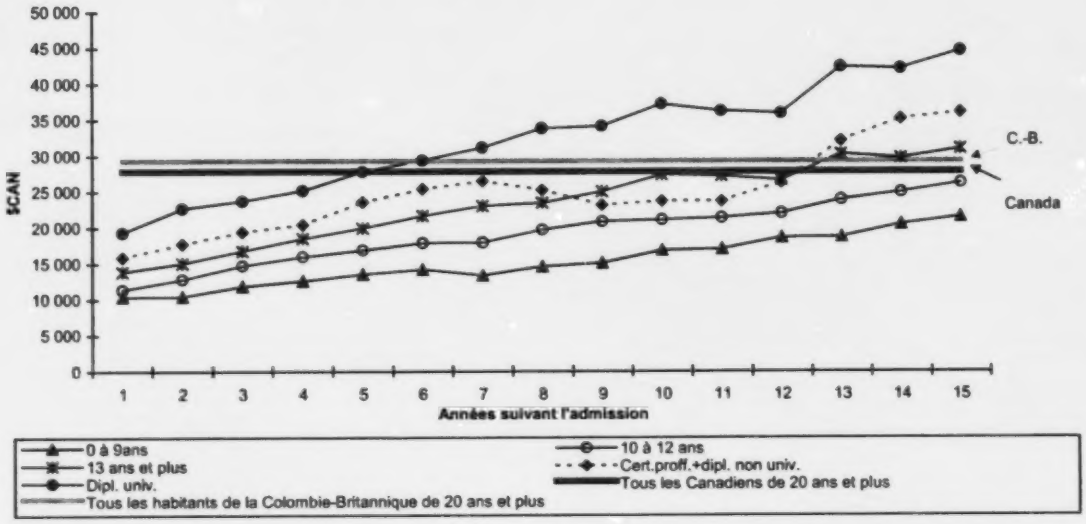

Nota : L'ensemble des Canadiens de 20 ans et plus ont déclaré des revenus d'emploi moyens de 27 848 $ en 1995. Les résidents de la Colombie-Britannique de 20 ans et plus ont déclaré des revenus d'emploi moyens de 29 320 $ en 1995.

- Comme le montre le graphique 13, considérés sous le rapport du niveau d'études, les revenus d'emploi déclarés par les immigrants de la Colombie-Britannique ne diffèrent pas de ceux de l'ensemble des déclarants immigrants.
- Cependant, même si le niveau moyen des revenus d'emploi déclarés en C.-B. excédait d'environ 5 % le niveau national en 1995, les revenus des immigrants (comme le montre le tableau A10) présentaient les caractéristiques suivantes par rapport aux résultats moyens obtenus par les immigrants dans l'ensemble du pays :
- Les immigrants comptant plus de dix années de scolarité ou ayant un certificat professionnel ou un diplôme non universitaire gagnaient 2 % à 4 % de moins;
  - Les titulaires d'un diplôme universitaire gagnaient 7 % de moins;
  - Ceux qui avaient zéro à neuf années de scolarité lors de l'obtention du droit d'établissement gagnaient 13 % de moins.
- Encore une fois, ces écarts peuvent entre autres s'expliquer par les caractéristiques que présente l'activité des immigrants sur le marché du travail. Il faudrait en outre étudier la compensation que les employeurs sont disposés à offrir pour les titres acquis à l'étranger.

***Les revenus d'emploi déclarés un an après l'obtention du droit d'établissement ont-ils changé depuis les années quatre-vingt?*[5]**

Graphique 14

Indice des revenus d'emploi (RE) un an après l'obtention du droit d'établissement
Immigrants de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement, selon l'année d'imposition et le niveau d'études
Canada

RE moyens des Canadiens de 20 ans et plus = 100

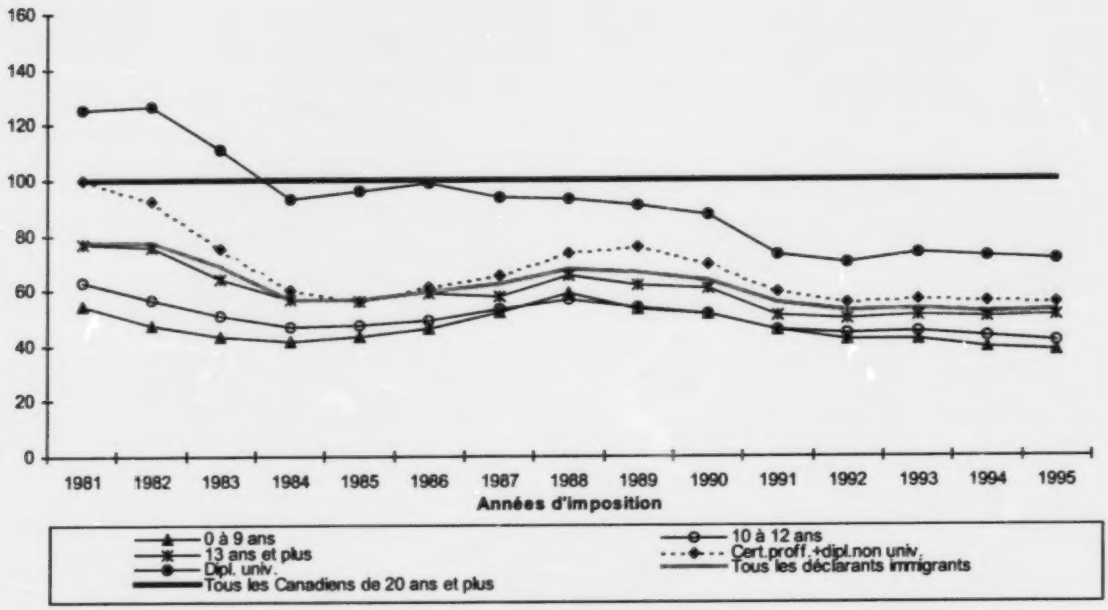

- En 1981, les déclarants immigrants qui se trouvaient au Canada depuis une année seulement et qui étaient titulaires d'un diplôme universitaire lors de leur arrivée ont déclaré des revenus d'emploi supérieurs de plus de 20 % à la moyenne canadienne. Avec le temps, ces résultats relatifs se sont détériorés au point d'être inférieurs à la moyenne canadienne de 5 % en 1984, et de 30 % en 1992.
- Le graphique 14 montre que cette baisse des revenus d'emploi par rapport au niveau national s'applique à tous les niveaux d'études, même si elle été la plus marquée chez ceux qui sont arrivés au pays munis d'un diplôme universitaire.

---

[5] Il faut être prudent lorsque l'on compare les revenus d'emploi entre différents profils d'immigrants (p. ex. la connaissance des langues officielles et le niveau d'études lors de l'obtention du droit d'établissement), car ces catégories sont de diverse taille et présentent des ensembles de caractéristiques qui varient beaucoup.

- Il est également intéressant de noter que, à l'exception des plus instruits, les immigrants des diverses catégories de scolarité ont connu un modeste redressement de leur situation relative pendant la période de la reprise économique de 1985 à 1988, mais on n'a pas assisté au même phénomène à la suite de la récession du début des années 1990.
- Il faudra faire des recherches plus poussées avant de pouvoir expliquer ces constatations en détail. La récession du début des années 1990 a été beaucoup plus longue et plus dure que celle du début des années 1980, et les nouveaux venus dans le monde du travail s'en sont ressentis plus profondément que les autres travailleurs. Comme les nouveaux immigrants sont aussi de nouveaux venus sur le marché du travail, ils pourraient subir les effets d'un phénomène analogue. Par ailleurs, en encourageant les personnes à faible revenu à produire des déclarations de revenus pour profiter des crédits et avantages rattachés à un revenu peu élevé, les modifications apportées aux lois fiscales canadiennes expliquent peut-être que l'on trouve une plus grande proportion de personnes à faible revenu chez les immigrants que chez les déclarants canadiens en général.

***Les revenus d'emploi déclarés cinq ans après l'obtention du droit d'établissement ont-ils changé depuis les années quatre-vingt?*[6]**

Graphique 15

Indice des revenus d'emploi (RE) cinq ans après l'obtention du droit d'établissement
Immigrants de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement, selon l'année d'imposition et le niveau d'études
Canada

RE moyens des Canadiens de 20 ans et plus = 100

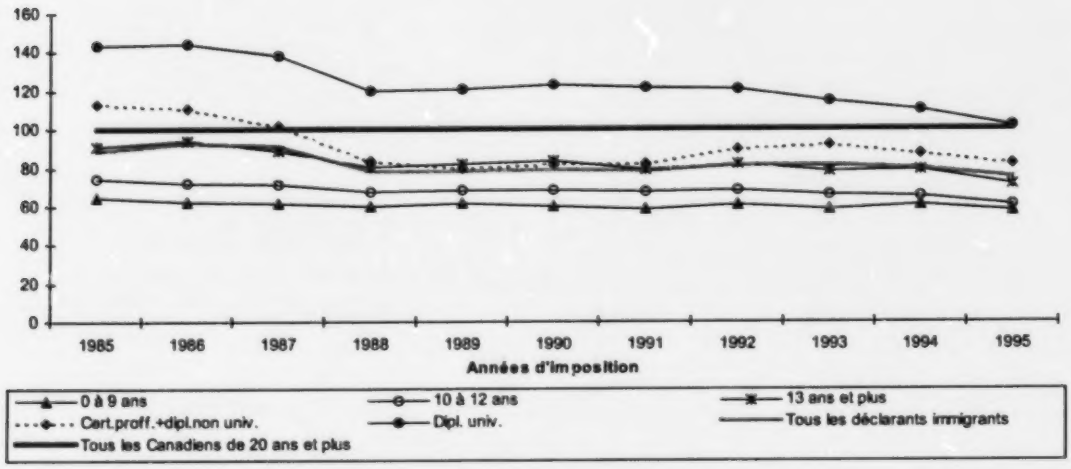

- Cinq après l'obtention du droit d'établissement, seuls les immigrants titulaires d'un diplôme universitaire ont des revenus d'emploi supérieurs ou égaux à la moyenne enregistrée par les Canadiens en général. Cependant, comme dans le cas des revenus gagnés lors de l'entrée sur le marché du travail (c.-à-d. un an après l'obtention du droit d'établissement), ces résultats relatifs se sont détériorés avec le temps.

---

[6] Il faut être prudent lorsque l'on compare les revenus d'emploi entre différents profils d'immigrants (p. ex. la connaissance des langues officielles et le niveau d'études lors de l'obtention du droit d'établissement), car ces catégories sont de diverse taille et présentent des ensembles de caractéristiques qui varient beaucoup.

Annexe Graphiques et tableaux

Graphique A 1

Pourcentage des immigrants de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement ayant déclaré des revenus d'emploi, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études
Québec – Année d'imposition 1995

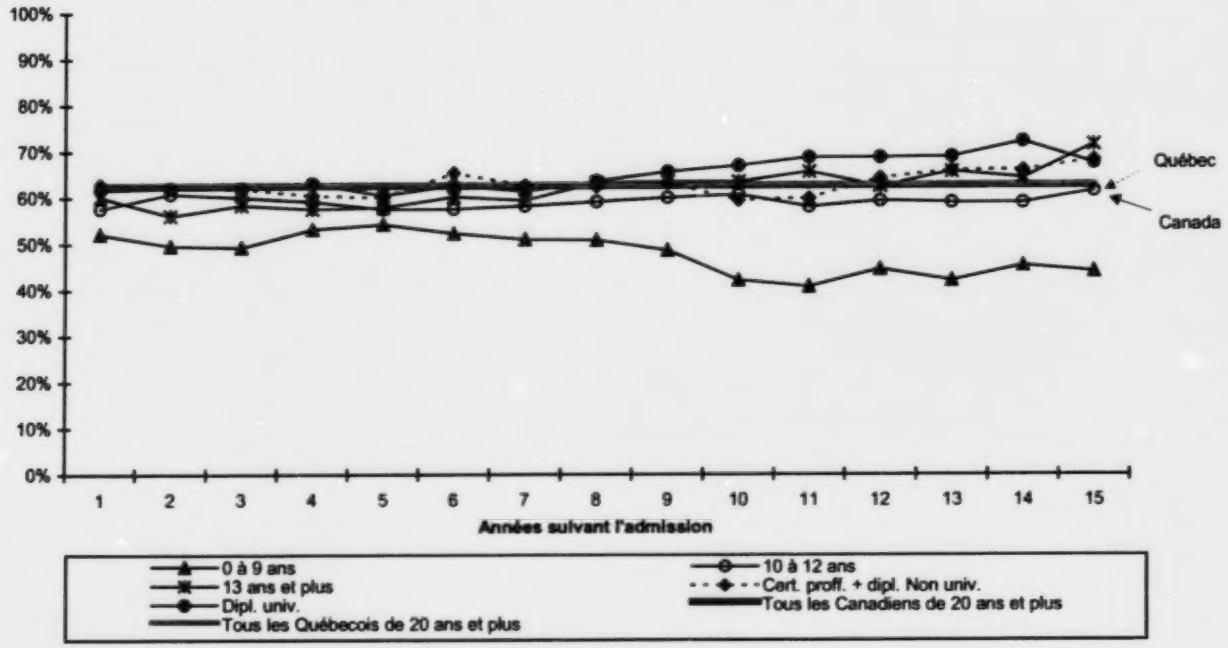

Nota : 62,7 % des Québécois de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont gagné des revenus d'emploi.

Graphique A 2

Pourcentage des immigrants de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement ayant déclaré des revenus d'emploi, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études

Ontario – Année d'imposition 1995

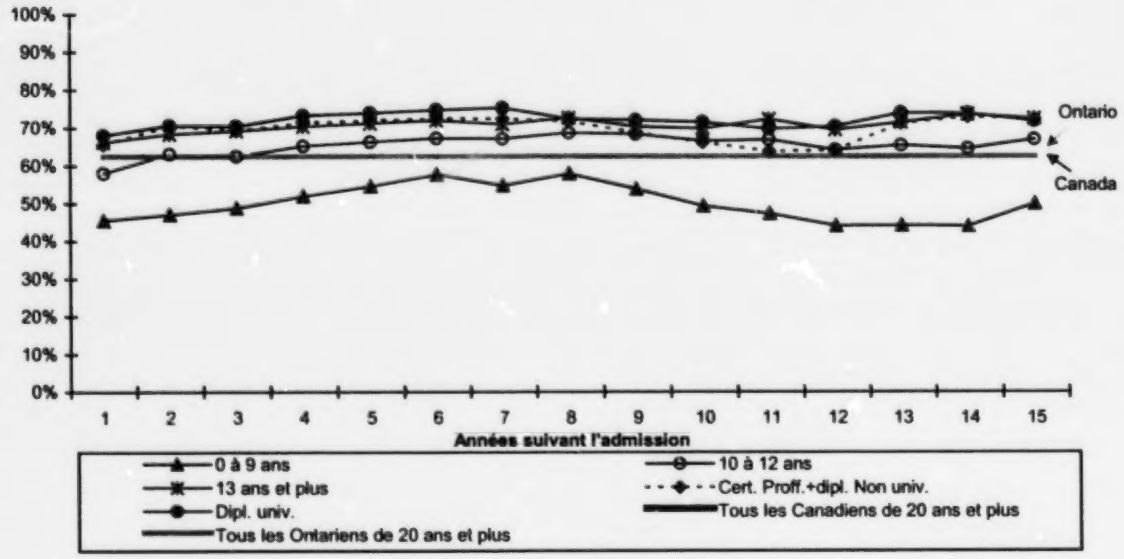

Nota : 62,5% des Canadiens et Ontariens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont gagné des revenus d'emploi.

Graphique A 3

Pourcentage des immigrants de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement ayant déclaré des revenus d'emploi, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études

Colombie-Britannique – Année d'imposition 1995

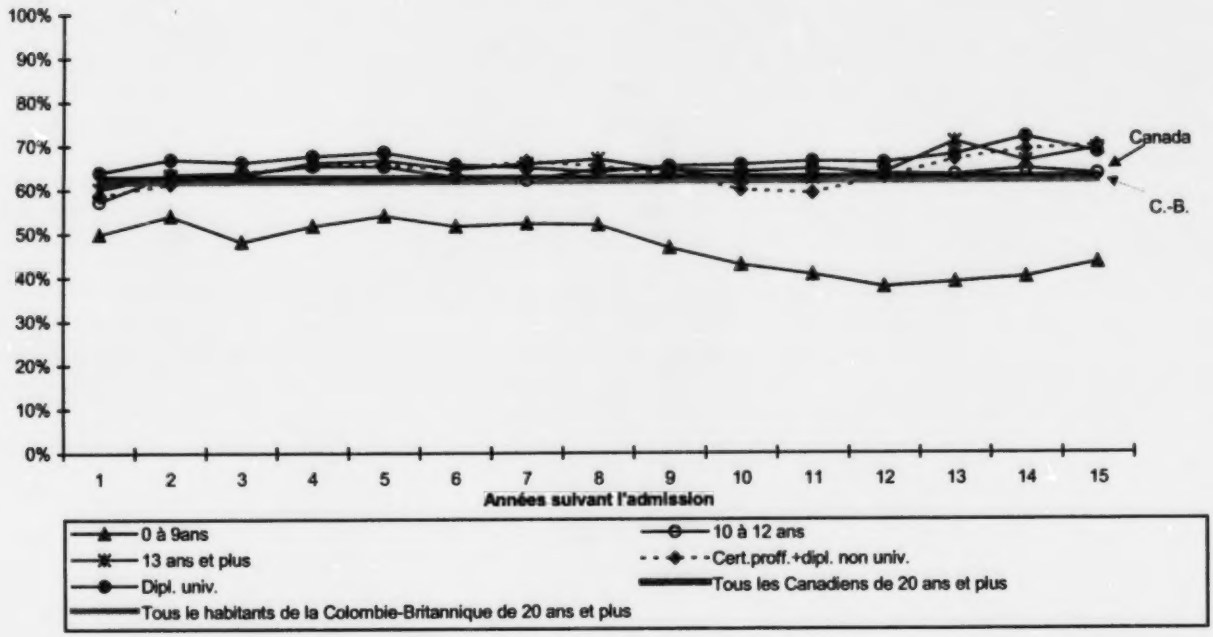

Nota : 62,5% des Canadiens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont gagné des revenus d'emploi.

61,8% des habitants de la Colombie-Britannique de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont gagné des revenus d'emploi.

Graphique A 4

Pourcentage des immigrants de sexe masculin âgés de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement ayant déclaré des revenus d'emplois, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études Canada – Année d'imposition 1995

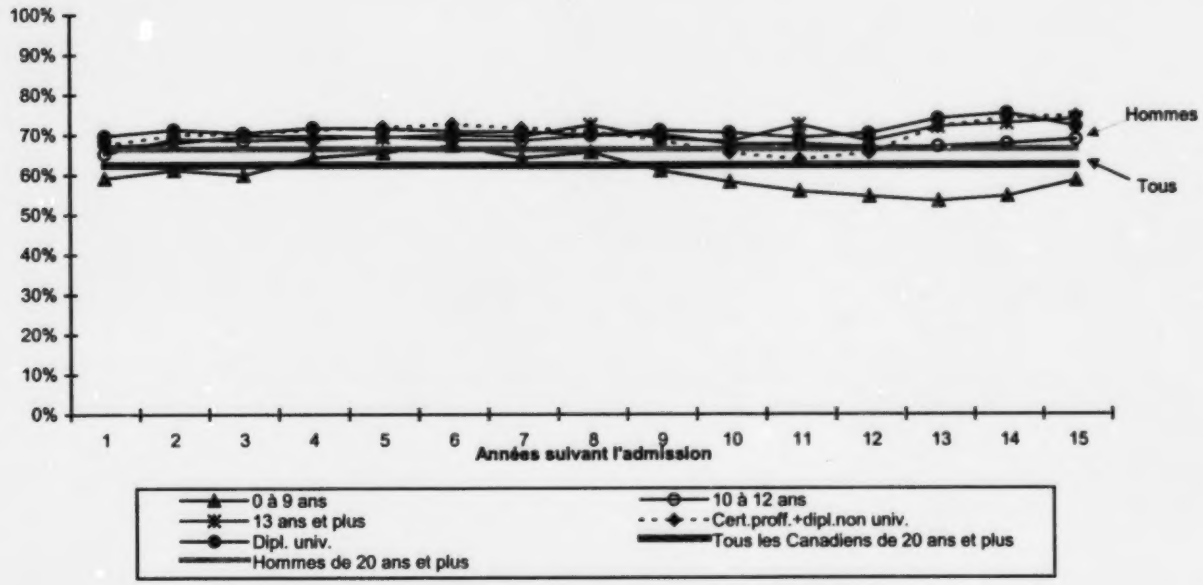

Nota : 66,5% des Canadiens de sexe masculin âgés de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont gagné des revenus d'emploi.

62,5 % des Canadiens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont gagné des revenus d'emploi.

Graphique A 5

Pourcentage des déclarantes immigrantes de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement

ayant déclaré des revenus d'emplois, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études
Canada – Année d'imposition 1995

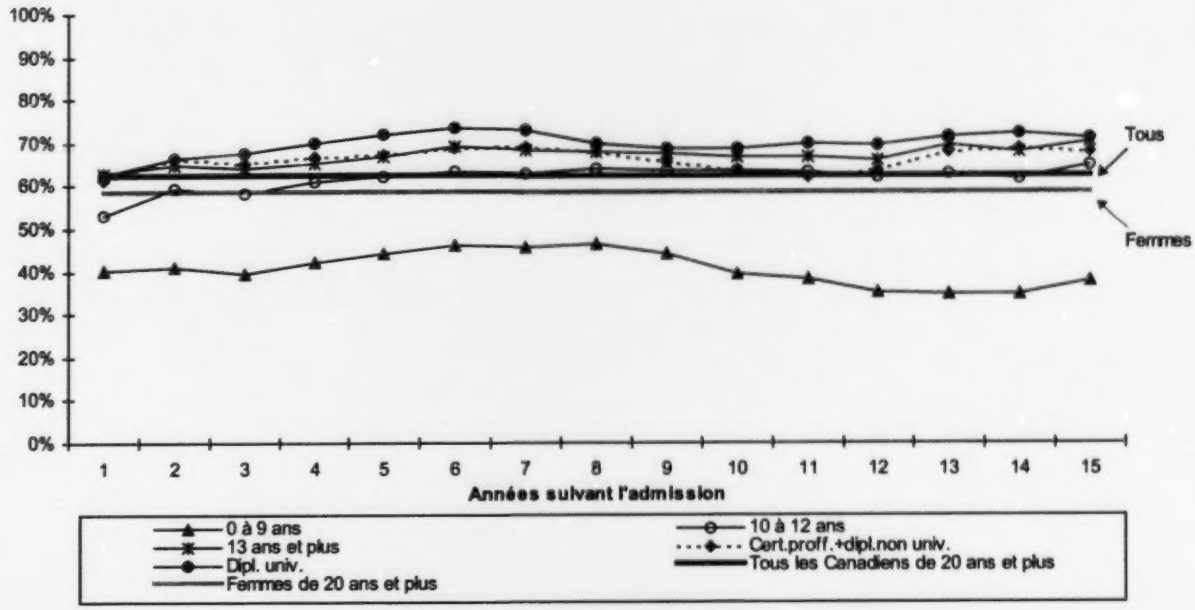

Nota : 58,6 % des Canadiennes de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont gagné des revenus d'emploi.
62,5 % des déclarants canadiens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont gagné des revenus d'emploi.

Graphique A 6

Pourcentage des immigrants de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement ayant touché des prestations d'assurance-chômage, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études
Québec – Année d'imposition 1995

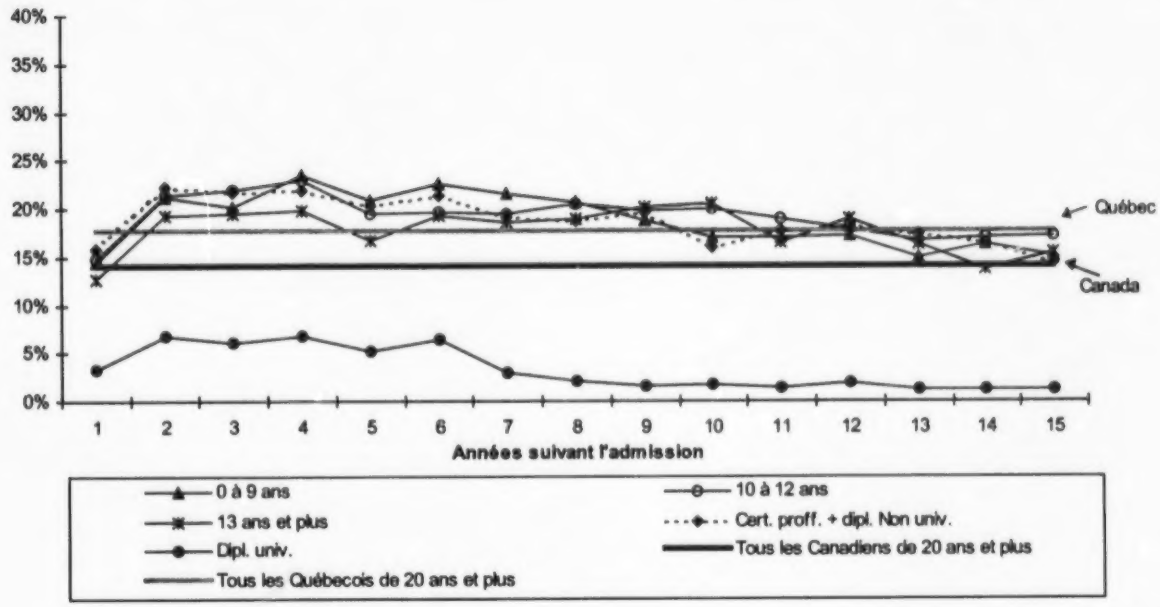

Nota : 14 % des Canadiens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'a.-c.
17,7 % des Québécois de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'a.-c.

Graphique A 7

Pourcentage des immigrants de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement ayant touché des prestations d'assurance-chômage, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études Ontario – Année d'imposition 1995

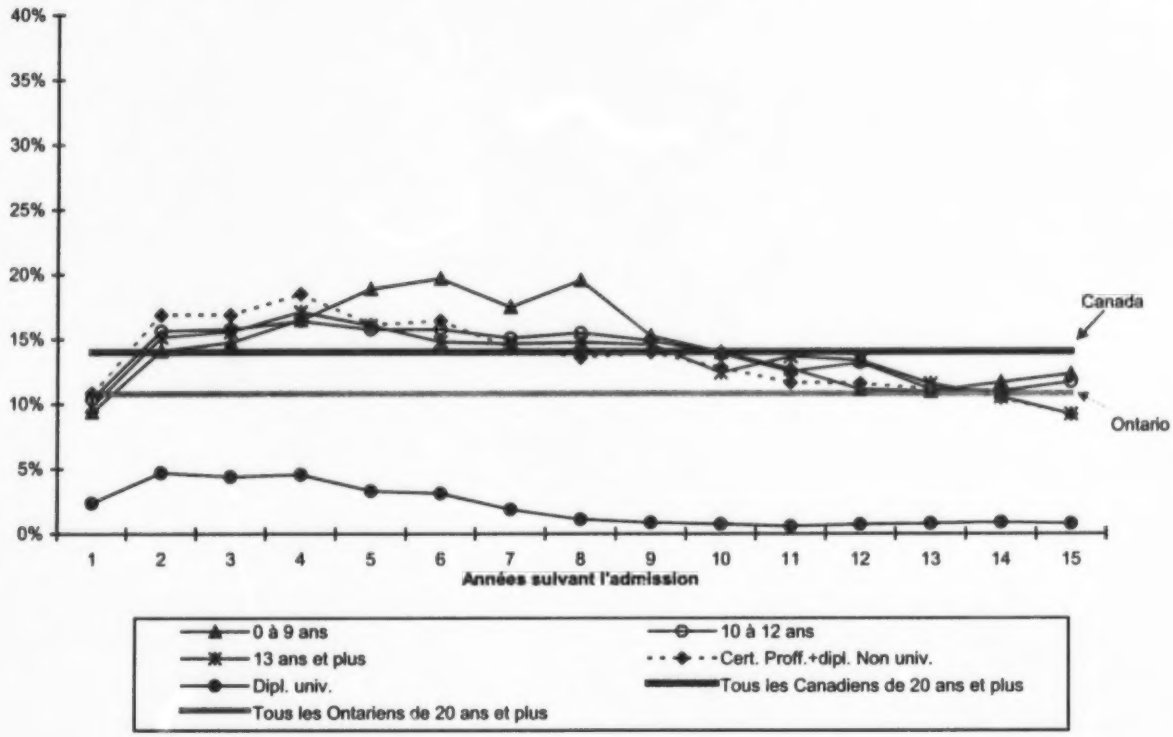

Nota : 14 % des Canadiens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'a.-c.
10,8% des Ontariens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'a.-c.

Graphique A 8

Pourcentage des immigrants de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement ayant touché des prestations d'assurance-chômage, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études Colombie-Britannique – Année d'imposition 1995

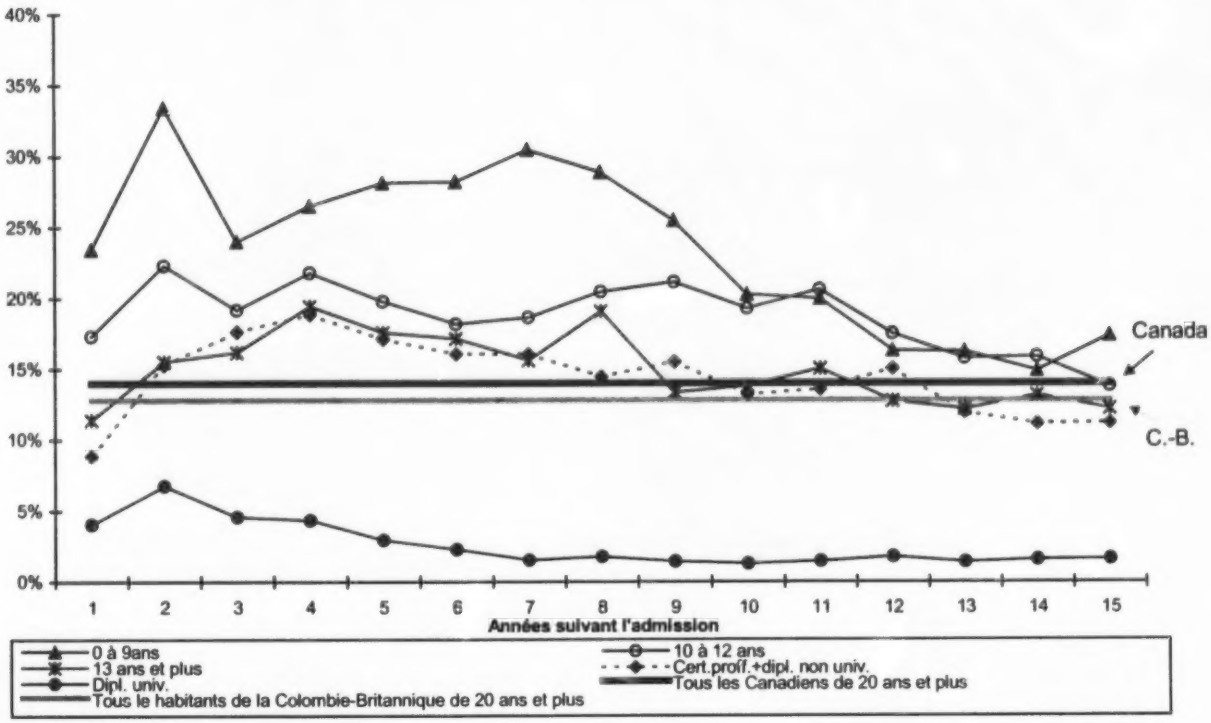

Nota : 14 % des Canadiens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'a.-c.
12,8 % des habitants de la Colombie-Britannique de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'a.-c.

Graphique A 9

Pourcentage des immigrants de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement ayant touché des prestations d'assurance-chômage, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études Colombie-Britannique – Année d'imposition 1995

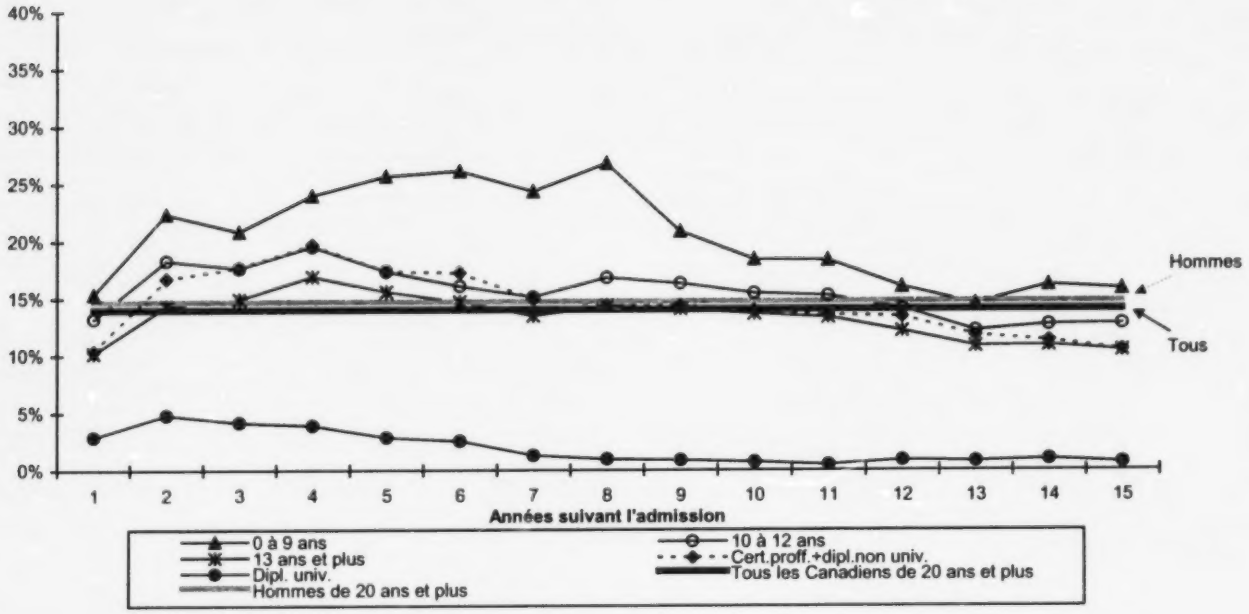

Nota : 14 % des Canadiens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'a.-c.
12,8% des habitants de la Colombie-Britannique de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'a.-c.

Graphique A 10

Pourcentage des immigrants de sexe masculin âgés de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement ayant touché des prestations d'assurance-chômage, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études
Canada – Année d'imposition 1995

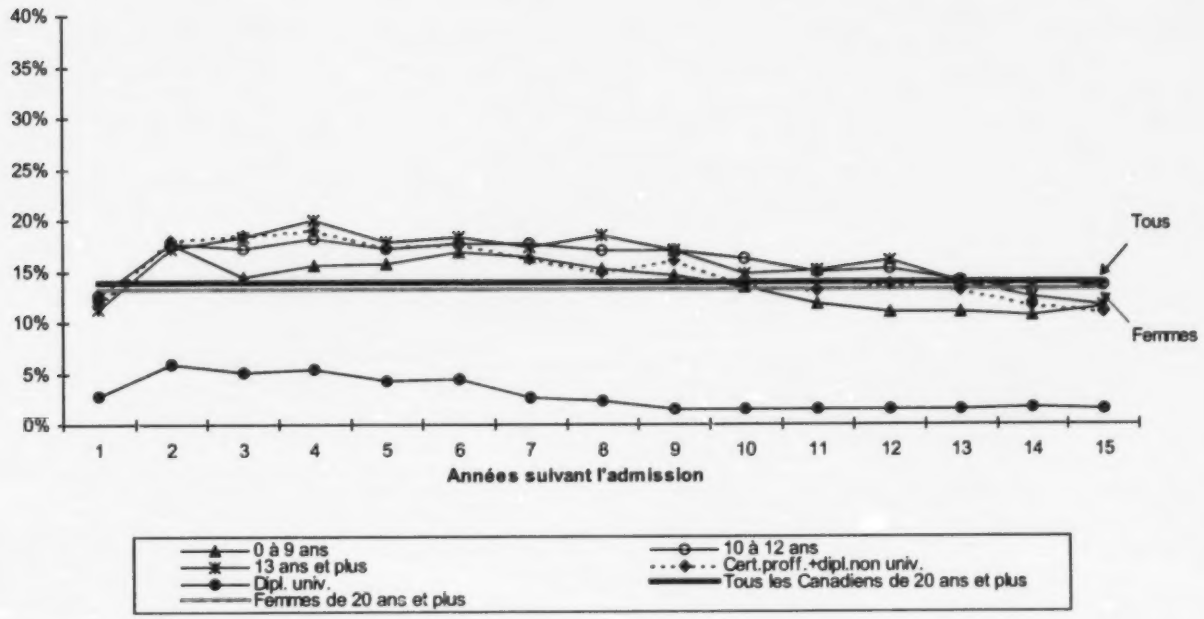

Nota : 14 % des Canadiens de sexe masculin âgés de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'a.-c.
14,7 % de l'ensemble des hommes de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'a.-c.

Graphique A11

Pourcentage des déclarantes immigrantes de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement ayant touché des prestations d'assurance-chômage, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études
Canada – Année d'imposition 1995

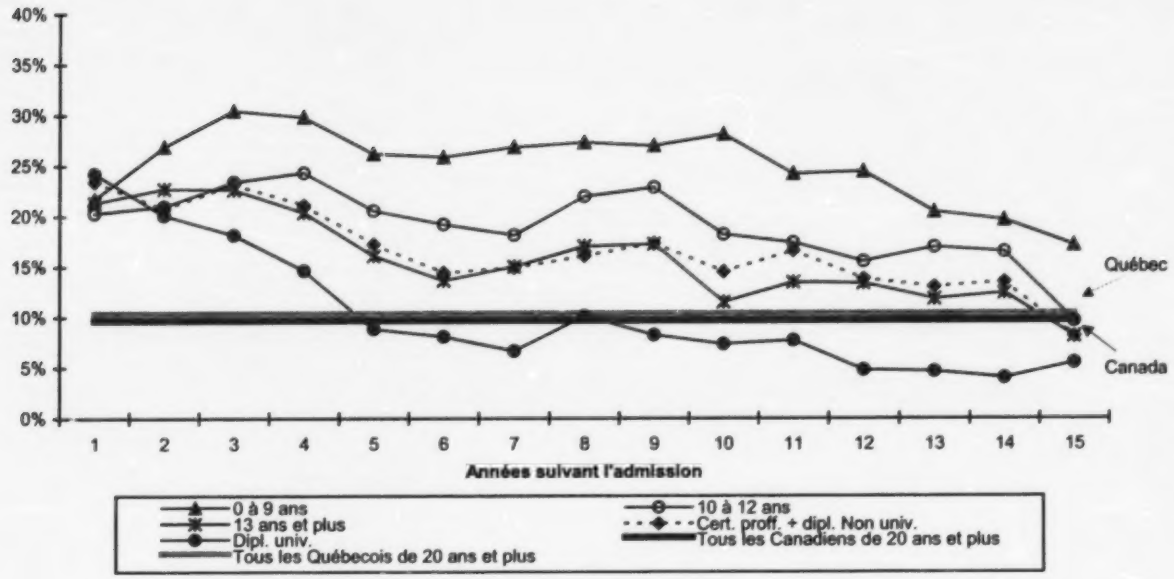

Nota : 14 % de l'ensemble des Canadiens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'a.-c.
13,3 % des immigrantes de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'a.-c.

Graphique A 12

Pourcentage des immigrants de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement ayant touché des prestations d'aide sociale, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études Québec – Année d'imposition 1995

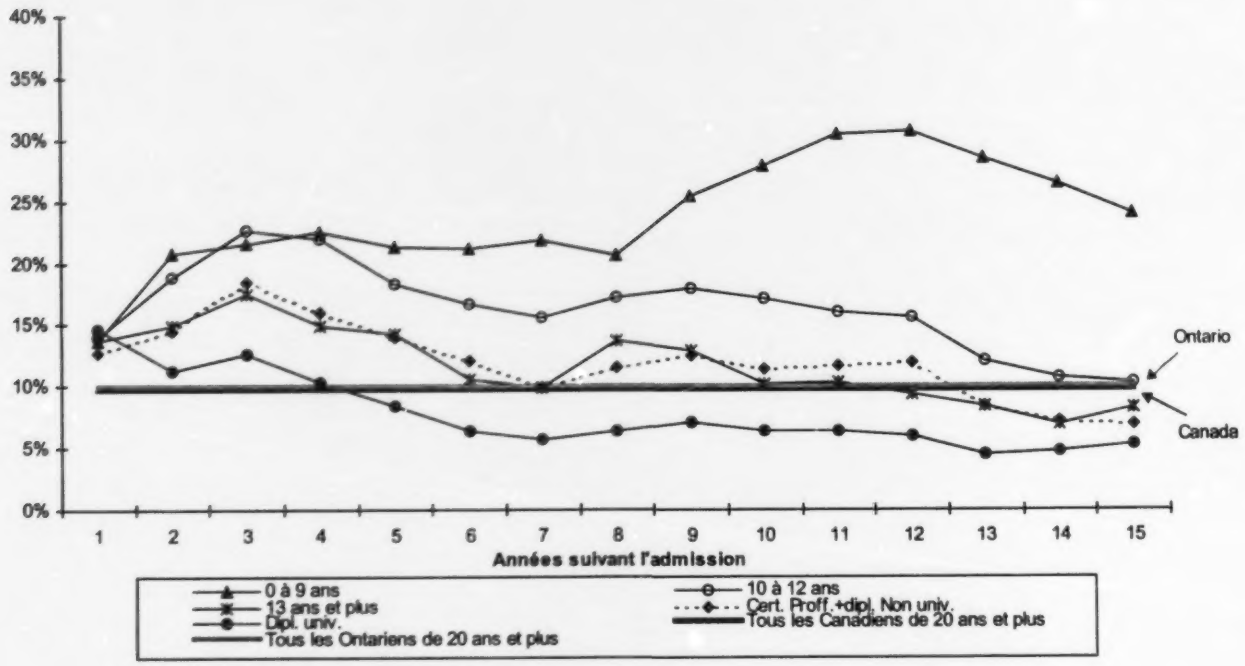

Nota : 9,7 % des Canadiens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'aide sociale.
10,4 % des Québécois de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'aide sociale.

Graphique A 13

Pourcentage des immigrants de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement ayant touché des prestations d'aide sociale, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études Ontario – Année d'imposition 1995

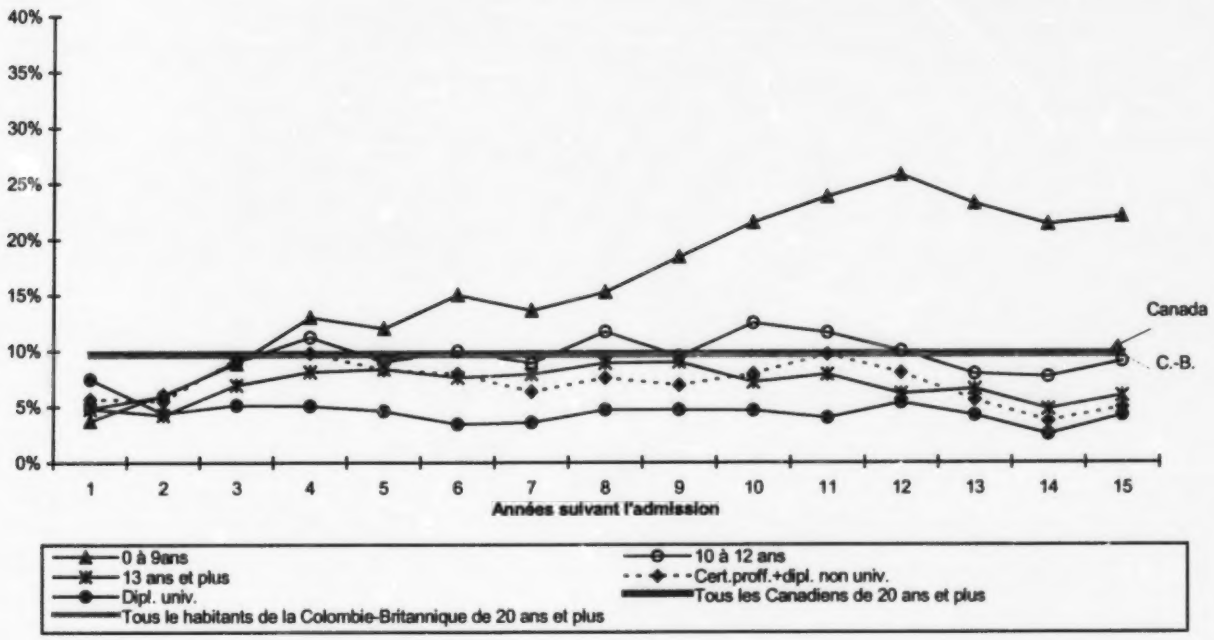

Nota : 9,7% des Canadiens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'aide sociale.
10 % des Ontariens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'aide sociale.

Graphique A 14

Pourcentage des immigrants de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement ayant touché des prestations d'aide sociale, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études Colombie-Britannique – Année d'imposition 1995

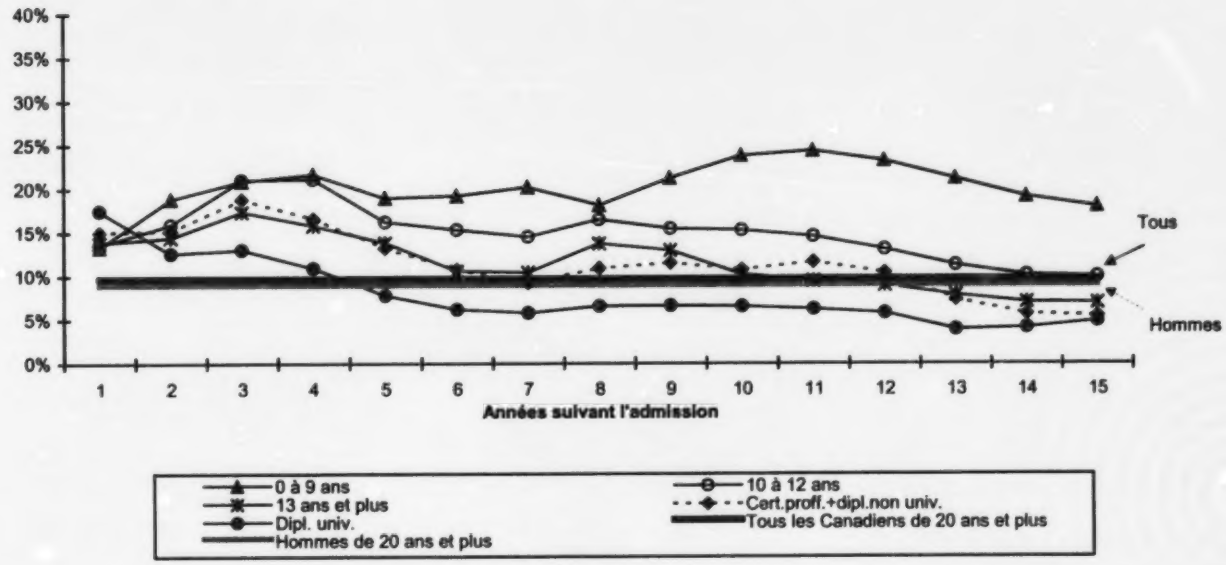

Nota : 9,7% des Canadiens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'aide sociale.
9,6 % des habitants de la Colombie-Britannique de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'aide sociale.

Graphique A 15

Pourcentage des immigrants de sexe masculin âgés de 18 ans et plus lors de l'obtention du droit d'établissement ayant touché des prestations d'aide sociale, selon les années suivant l'admission et le niveau d'études

Canada – Année d'imposition 1995

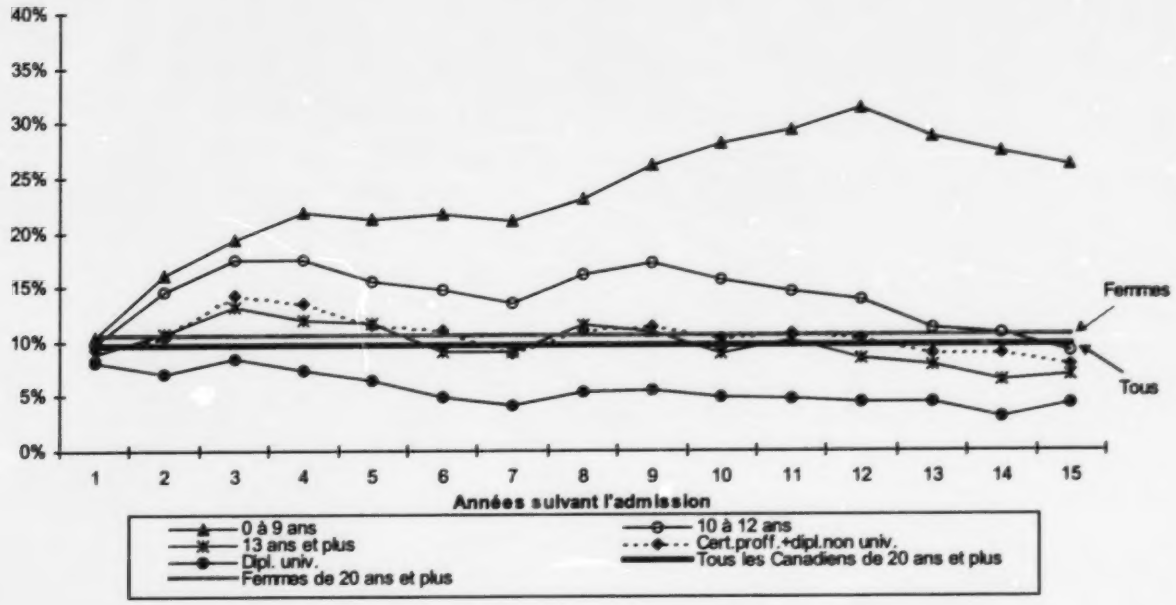

Note: 9,7 % des Canadiens de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestations d'aide sociale.
9 % des hommes âgés de 20 ans et plus ayant produit une déclaration de revenus en 1995 ont touché des prestation d'aide sociale.

Tableau A1a

Immigrants contre déclarants immigrants, selon l'année d'établissement

Immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission, selon le niveau d'études

Canada

	Tous les immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission						Déclarants immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission						Pourcentage des déclarants chez tous les immigrants de 18 ans et plus					
Année d'établissement	0 à 9 ans	10 à 12 ans	13 ans et plus	Cert. prof./ dip. non univ.	Diplôme univ.	Tous	0 à 9 Ans	10 à 12 Ans	13 ans et plus	Cert. prof./ dip. non univ.	Diplôme univ.	Tous	0 à 9 ans	10 à 12 ans	13 ans et plus	Cert. prof./ dip. non univ.	Diplôme univ.	Tous
1980	39 790	26 223	8 035	17 747	10 891	102 686	19 085	13 480	4 040	9 900	5 580	52 085	48,0 %	51,4 %	50,3 %	55,8 %	51,2 %	50,7 %
1981	30 850	24 681	8 259	18 673	13 394	95 857	14 665	13 260	4 330	10 820	7 120	50 195	47,5 %	53,7 %	52,4 %	57,9 %	53,2 %	52,4 %
1982	26 686	22 925	8 644	18 408	15 177	91 840	13 170	12 675	4 720	11 015	8 250	49 830	49,4 %	55,3 %	54,6 %	59,8 %	54,4 %	54,3 %
1983	23 119	17 527	6 664	12 274	9 767	69 351	12 010	10 200	3 730	7 275	5 335	38 550	51,9 %	58,2 %	56,0 %	59,3 %	54,6 %	55,6 %
1984	22 658	15 613	6 667	15 140	8 895	68 973	12 325	9 545	3 695	8 880	5 030	39 475	54,4 %	61,1 %	55,4 %	58,7 %	56,5 %	57,2 %
1985	20 877	16 360	6 875	12 630	8 784	65 526	11 245	10 040	3 985	7 655	5 145	38 070	53,9 %	61,4 %	58,0 %	60,6 %	58,6 %	58,1 %
1986	22 427	20 391	8 165	15 135	11 190	77 308	13 065	13 370	5 045	9 850	6 820	48 150	58,3 %	65,6 %	61,8 %	65,1 %	60,9 %	62,3 %
1987	30 881	30 929	12 549	22 186	18 908	115 453	18 220	20 180	7 735	14 050	11 025	71 210	59,0 %	65,2 %	61,6 %	63,3 %	58,3 %	61,7 %
1988	29 995	30 549	10 835	24 606	21 308	117 293	16 690	18 590	6 335	14 620	12 145	68 380	55,6 %	60,9 %	58,5 %	59,4 %	57,0 %	58,3 %
1989	35 603	37 654	13 888	29 607	25 055	141 807	17 680	21 325	7 765	17 670	14 005	78 445	49,7 %	56,6 %	55,9 %	59,7 %	55,9 %	55,3 %
1990	40 461	41 416	16 998	32 382	30 071	161 228	19 855	23 195	9 545	19 045	17 040	88 680	49,1 %	56,0 %	56,2 %	59,0 %	56,7 %	55,0 %
1991	45 340	48 359	21 079	34 344	31 939	181 061	22 930	29 100	12 450	21 725	19 365	105 570	50,6 %	60,2 %	59,1 %	63,3 %	60,6 %	58,3 %
1992	46 138	59 920	22 687	36 119	32 101	196 965	23 970	36 480	13 670	22 845	19 670	116 635	52,0 %	60,9 %	60,3 %	63,2 %	61,3 %	59,2 %
1993	45 664	58 992	20 706	33 577	35 789	194 728	25 230	37 550	12 840	21 470	23 155	120 245	55,3 %	63,7 %	62,0 %	63,9 %	64,7 %	61,8 %
1994	36 061	50 078	16 782	28 772	36 827	168 520	19 485	30 195	10 096	17 745	23 850	101 350	54,0 %	60,3 %	60,2 %	61,7 %	64,8 %	60,1 %
1995	27 520	44 979	15 960	27 327	41 290	157 076	13 195	23 885	8 815	14 840	23 665	84 400	47,9 %	53,1 %	55,2 %	54,3 %	57,3 %	53,7 %
Total 1980-94	496 550	501 617	188 833	351 500	310 096	1 848 596	259 605	299 185	109 980	214 565	183 535	1 066 870	52,3 %	59,6 %	58,2 %	61,0 %	59,2 %	57,7 %
Total 1980-95	524 070	546 596	204 793	378 827	351 386	2 005 672	272 800	323 070	118 795	229 405	207 200	1 151 270	52,1 %	59,1 %	58,0 %	60,6 %	59,0 %	57,4 %

Nota : *Tous* englobe un petit nombre d'immigrants pour lesquels le sexe n'a pas été déclaré lors de l'admission.

Toutes les données concernant les déclarants immigrants sont arrondies de façon aléatoire. Par conséquent, les totaux indiqués sous la rubrique *Tous* peuvent différer des totaux figurant dans d'autres profils sur les Résultats économiques des immigrants.

Tableau A1b

Immigrants contre déclarants immigrants, selon l'année d'établissement

Immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission, selon le niveau d'études

Canada

	Tous les immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission						Déclarants immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission					
Année d'établissement	0 à 9 ans	10 à 12 ans	13 ans et plus	Cert. proff./ dip. non univ.	Diplôme univ.	Tous	0 à 9 ans	10 à 12 ans	13 ans et plus	Cert. Proff./ dip. non univ.	Diplôme univ.	Tous
1980	36,7 %	25,5 %	7,8 %	17,3 %	10,6 %	100,0 %	36,6 %	25,9 %	7,8 %	19,0 %	10,7 %	100,0 %
1981	32,2 %	25,7 %	8,6 %	19,5 %	14,0 %	100,0 %	29,2 %	26,4 %	8,6 %	21,6 %	14,2 %	100,0 %
1982	29,1 %	25,0 %	9,4 %	20,0 %	16,5 %	100,0 %	26,4 %	25,4 %	9,5 %	22,1 %	16,6 %	100,0 %
1983	33,3 %	25,3 %	9,6 %	17,7 %	14,1 %	100,0 %	31,2 %	26,5 %	9,7 %	18,9 %	13,8 %	100,0 %
1984	32,9 %	22,6 %	9,7 %	22,0 %	12,9 %	100,0 %	31,2 %	24,2 %	9,4 %	22,5 %	12,7 %	100,0 %
1985	31,9 %	25,0 %	10,5 %	19,3 %	13,4 %	100,0 %	29,5 %	26,4 %	10,5 %	20,1 %	13,5 %	100,0 %
1986	29,0 %	26,4 %	10,6 %	19,6 %	14,5 %	100,0 %	27,1 %	27,8 %	10,5 %	20,5 %	14,2 %	100,0 %
1987	26,7 %	26,8 %	10,9 %	19,2 %	16,4 %	100,0 %	25,6 %	28,3 %	10,9 %	19,7 %	15,5 %	100,0 %
1988	25,6 %	26,0 %	9,2 %	21,0 %	18,2 %	100,0 %	24,4 %	27,2 %	9,3 %	21,4 %	17,8 %	100,0 %
1989	25,1 %	26,6 %	9,8 %	20,9 %	17,7 %	100,0 %	22,5 %	27,2 %	9,9 %	22,5 %	17,9 %	100,0 %
1990	25,1 %	25,7 %	10,5 %	20,0 %	18,7 %	100,0 %	22,4 %	26,2 %	10,8 %	21,5 %	19,2 %	100,0 %
1991	25,0 %	26,7 %	11,6 %	19,0 %	17,6 %	100,0 %	21,7 %	27,6 %	11,8 %	20,6 %	18,3 %	100,0 %
1992	23,4 %	30,4 %	11,5 %	18,3 %	16,3 %	100,0 %	20,6 %	31,3 %	11,7 %	19,6 %	16,9 %	100,0 %
1993	23,5 %	30,3 %	10,6 %	17,2 %	18,4 %	100,0 %	21,0 %	31,2 %	10,7 %	17,9 %	19,3 %	100,0 %
1994	21,4 %	29,7 %	10,0 %	17,1 %	21,9 %	100,0 %	19,2 %	29,8 %	10,0 %	17,5 %	23,5 %	100,0 %
1995	17,5 %	28,6 %	10,2 %	17,4 %	26,3 %	100,0 %	15,6 %	28,3 %	10,4 %	17,6 %	28,0 %	100,0 %
Total 1980-94	26,9 %	27,1 %	10,2 %	19,0 %	16,8 %	100,0 %	24,3 %	28,0 %	10,3 %	20,1 %	17,2 %	100,0 %
Total 1980-95	26,1 %	27,3 %	10,2 %	18,9 %	17,5 %	100,0 %	23,7 %	28,1 %	10,3 %	19,9 %	18,0 %	100,0 %

Nota : *Tous* englobe un petit nombre d'immigrants pour lesquels le sexe n'a pas été déclaré lors de l'admission.

Toutes les données concernant les déclarants immigrants sont arrondies de façon aléatoire. Par conséquent, les totaux indiqués sous la rubrique *Tous* peuvent différer des totaux figurant dans d'autres profils sur les Résultats économiques des immigrants.

Tableau A2a

Immigrants de sexe masculin contre déclarants immigrants de sexe masculin, selon l'année d'établissement

Immigrants de sexe masculin de 18 ans et plus lors de l'admission, selon le niveau d'études

Canada

	Immigrants de sexe masculin de 18 ans et plus lors de l'admission						Déclarants immigrants de sexe masculin de 18 ans et plus lors de l'admission						Pourcentage des déclarants chez les immigrants de sexe masculin de 18 ans et plus					
Année	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. proff./	Diplôme	Tous	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. proff./	Diplôme	Tous	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. Proff./	Diplôme	Tous
d'établissement	ans	ans	et plus	Dip. non univ.	univ.		Ans	Ans	et plus	Dip. non univ.	univ.		ans	ans	et plus	dip. non univ.	univ.	
1980	16 916	12 100	4 123	10 581	6 838	50 558	9 105	6 635	2 230	6 240	3 525	27 735	53 8 %	54 8 %	54 1 %	59 0 %	51 6 %	54 9 %
1981	12 192	10 348	4 074	10 893	8 514	46 021	6 490	6 035	2 240	6 605	4 610	25 980	53 2 %	58 3 %	55 0 %	60 6 %	54 1 %	56 5 %
1982	10 248	9 713	4 301	10 475	9 573	44 310	5 545	5 720	2 470	6 535	5 265	25 535	54 1 %	58 9 %	57 4 %	62 4 %	55 0 %	57 6 %
1983	8 813	7 540	3 253	6 157	5 681	31 444	4 975	4 605	1 935	3 890	3 175	18 580	56 5 %	61 1 %	59 5 %	63 2 %	55 9 %	59 1 %
1984	8 641	6 515	3 429	7 277	5 189	31 051	5 080	4 185	1 985	4 475	2 960	18 685	58 8 %	64 2 %	57 9 %	61 5 %	57 0 %	60 2 %
1985	8 329	7 194	3 598	6 291	5 129	30 541	4 955	4 525	2 135	4 060	3 040	18 715	59 5 %	62 9 %	59 3 %	64 5 %	59 3 %	61 3 %
1986	9 386	9 504	4 394	7 783	6 707	37 774	6 000	6 425	2 780	5 270	4 175	24 650	63 9 %	67 6 %	63 3 %	67 7 %	62 2 %	65 3 %
1987	13 553	14 722	6 838	11 598	11 325	58 038	8 795	9 955	4 320	7 840	6 665	37 575	64 9 %	67 6 %	63 2 %	67 6 %	58 9 %	64 7 %
1988	12 299	13 459	5 604	12 415	12 470	56 247	7 555	8 515	3 380	8 125	7 120	34 695	61 4 %	63 3 %	60 3 %	65 4 %	57 1 %	61 7 %
1989	15 456	17 206	7 157	15 587	14 538	69 944	8 520	10 275	4 180	10 170	8 325	41 470	55 1 %	59 7 %	58 4 %	65 2 %	57 3 %	59 3 %
1990	17 972	19 298	9 007	17 038	17 617	80 932	9 910	11 380	5 300	10 840	10 265	47 695	55 1 %	59 0 %	58 8 %	63 6 %	58 3 %	58 9 %
1991	19 583	23 370	11 253	17 521	18 599	90 326	10 990	14 685	6 855	11 645	11 615	55 790	56 1 %	62 8 %	60 9 %	66 5 %	62 4 %	61 8 %
1992	19 381	28 265	12 203	18 209	18 303	96 361	11 110	17 790	7 575	12 090	11 595	60 160	57 3 %	62 9 %	62 1 %	66 4 %	63 4 %	62 4 %
1993	17 612	25 343	10 067	15 319	19 672	88 013	10 820	17 055	6 540	10 480	13 250	58 145	61 4 %	67 3 %	65 0 %	68 4 %	67 4 %	66 1 %
1994	13 885	21 344	8 038	12 989	20 786	77 042	8 375	13 995	5 105	8 760	14 095	50 330	60 3 %	65 6 %	63 5 %	67 4 %	67 8 %	65 3 %
1995	10 744	18 826	7 458	12 913	23 454	73 395	5 815	10 925	4 400	7 805	14 125	43 070	54 1 %	58 0 %	59 0 %	60 4 %	60 2 %	58 7 %
Total 1980-94	204 266	225 921	97 339	180 133	180 941	888 600	118 225	141 780	59 030	117 025	109 680	545 740	57 9 %	62 8 %	60 6 %	65 0 %	60 6 %	61 4 %
Total 1980-95	215 010	244 747	104 797	193 046	204 395	961 995	124 040	152 705	63 430	124 830	123 805	588 810	57 7 %	62 4 %	60 5 %	64 7 %	60 6 %	61 2 %

Nota : *Tous* englobe un petit nombre d'immigrants pour lesquels le sexe n'a pas été déclaré lors de l'admission.
Toutes les données concernant les déclarants immigrants sont arrondies de façon aléatoire. Par conséquent, les totaux indiqués sous la rubrique *Tous* peuvent différer des totaux figurant dans d'autres profils sur les Résultats économiques des immigrants.

Tableau A2b

Immigrants de sexe masculin contre déclarants immigrants de sexe masculin, selon l'année d'établissement
Immigrants de sexe masculin de 18 ans et plus lors de l'admission, selon le niveau d'études
Canada

	Immigrants de sexe masculin de 18 ans et plus lors de l'admission						Déclarants immigrants de sexe masculin de 18 ans et plus lors de l'admission					
Année	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. profl./	Diplôme	Tous	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. profl./	Diplôme	Tous
d'établissement	Ans	ans	et plus	Dip. non univ.	univ.		Ans	ans	et plus	dip. non univ.	univ.	
1980	33,5 %	23,9 %	8,2 %	20,9 %	13,5 %	100,0 %	32,8 %	23,9 %	8,0 %	22,5 %	12,7 %	100,0 %
1981	26,5 %	22,5 %	8,9 %	23,7 %	18,5 %	100,0 %	25,0 %	23,2 %	8,6 %	25,4 %	17,7 %	100,0 %
1982	23,1 %	21,9 %	9,7 %	23,6 %	21,6 %	100,0 %	21,7 %	22,4 %	9,7 %	25,6 %	20,6 %	100,0 %
1983	28,0 %	24,0 %	10,3 %	19,6 %	18,1 %	100,0 %	26,8 %	24,8 %	10,4 %	20,9 %	17,1 %	100,0 %
1984	27,8 %	21,0 %	11,0 %	23,4 %	16,7 %	100,0 %	27,2 %	22,4 %	10,6 %	23,9 %	15,8 %	100,0 %
1985	27,3 %	23,6 %	11,8 %	20,6 %	16,8 %	100,0 %	26,5 %	24,2 %	11,4 %	21,7 %	16,2 %	100,0 %
1986	24,8 %	25,2 %	11,6 %	20,6 %	17,8 %	100,0 %	24,3 %	26,1 %	11,3 %	21,4 %	16,9 %	100,0 %
1987	23,4 %	25,4 %	11,8 %	20,0 %	19,5 %	100,0 %	23,4 %	26,5 %	11,5 %	20,9 %	17,7 %	100,0 %
1988	21,9 %	23,9 %	10,0 %	22,1 %	22,2 %	100,0 %	21,8 %	24,5 %	9,7 %	23,4 %	20,5 %	100,0 %
1989	22,1 %	24,6 %	10,2 %	22,3 %	20,8 %	100,0 %	20,5 %	24,8 %	10,1 %	24,5 %	20,1 %	100,0 %
1990	22,2 %	23,8 %	11,1 %	21,1 %	21,8 %	100,0 %	20,8 %	23,9 %	11,1 %	22,7 %	21,5 %	100,0 %
1991	21,7 %	25,9 %	12,5 %	19,4 %	20,6 %	100,0 %	19,7 %	26,3 %	12,3 %	20,9 %	20,8 %	100,0 %
1992	20,1 %	29,3 %	12,7 %	18,9 %	19,0 %	100,0 %	18,5 %	29,6 %	12,6 %	20,1 %	19,3 %	100,0 %
1993	20,0 %	28,8 %	11,4 %	17,4 %	22,4 %	100,0 %	18,6 %	29,3 %	11,2 %	18,0 %	22,8 %	100,0 %
1994	18,0 %	27,7 %	10,4 %	16,9 %	27,0 %	100,0 %	16,6 %	27,8 %	10,1 %	17,4 %	28,0 %	100,0 %
1995	14,6 %	25,7 %	10,2 %	17,6 %	32,0 %	100,0 %	13,5 %	25,4 %	10,2 %	18,1 %	32,8 %	100,0 %
Total 1980-94	23,0 %	25,4 %	11,0 %	20,3 %	20,4 %	100,0 %	21,7 %	26,0 %	10,8 %	21,4 %	20,1 %	100,0 %
Total 1980-95	22,4 %	25,4 %	10,9 %	20,1 %	21,2 %	100,0 %	21,1 %	25,9 %	10,8 %	21,2 %	21,0 %	100,0 %

Nota : *Tous* englobe un petit nombre d'immigrants pour lesquels le sexe n'a pas été déclaré lors de l'admission. Toutes les données concernant les déclarants immigrants sont arrondies de façon aléatoire. Par conséquent, les totaux indiqués sous la rubrique *Tous* peuvent différer des totaux figurant dans d'autres profils sur les Résultats économiques des immigrants.

Tableau A3a

Immigrantes contre déclarantes immigrantes, selon l'année d'établissement
Immigrantes de 18 ans et plus lors de l'admission, selon le niveau d'études
Canada

	Immigrantes de 18 ans et plus lors de l'admission						Déclarantes immigrantes de 18 ans et plus lors de l'admission						Pourcentage des déclarantes chez toutes les immigrantes de 18 ans et plus					
Année	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. proff./	Diplôme	Tous	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. proff./	Diplôme	Tous	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. Proff./	Diplôme	Tous
d'établissement	Ans	ans	et plus	dip. non univ.	Univ.		Ans	Ans	et plus	dip. non univ.	univ.		ans	ans	et plus	dip. Non univ.	univ.	
1980	22 873	14 123	3 912	7 166	4 052	52 126	9 980	6 840	1 810	3 660	2 055	24 345	43,6 %	48,4 %	46,3 %	51,1 %	50,7 %	46,7 %
1981	18 658	14 333	4 165	7 780	4 880	49 836	8 175	7 220	2 090	4 220	2 520	24 225	43,8 %	50,4 %	49,9 %	54,2 %	51,6 %	48,6 %
1982	16 438	13 212	4 343	7 933	5 604	47 530	7 625	6 955	2 245	4 480	2 975	24 280	46,4 %	52,6 %	51,7 %	56,5 %	53,1 %	51,1 %
1983	14 306	9 987	3 411	6 117	4 086	37 907	7 035	5 590	1 795	3 390	2 175	19 985	49,2 %	56,0 %	52,6 %	55,4 %	53,2 %	52,7 %
1984	14 017	9 098	3 238	7 863	3 708	37 922	7 245	5 385	1 710	4 405	2 075	20 800	51,7 %	59,0 %	52,8 %	56,0 %	56,0 %	54,8 %
1985	12 548	9 166	3 277	6 339	3 655	34 985	6 285	5 515	1 850	3 595	2 105	19 350	50,1 %	60,2 %	56,5 %	56,7 %	57,6 %	55,3 %
1986	13 041	10 887	3 771	7 352	4 483	39 534	7 060	6 950	2 265	4 580	2 640	23 495	54,1 %	63,8 %	60,1 %	62,3 %	58,9 %	59,4 %
1987	17 328	16 207	5 711	10 588	7 583	57 417	9 425	10 225	3 415	6 210	4 350	33 625	54,4 %	63,1 %	59,8 %	58,7 %	57,4 %	58,6 %
1988	17 696	17 090	5 231	12 191	8 838	61 046	9 140	10 075	2 960	6 490	5 030	33 695	51,7 %	59,0 %	56,6 %	53,2 %	56,9 %	55,2 %
1989	20 147	20 448	6 731	14 020	10 517	71 863	9 160	11 050	3 585	7 505	5 680	36 980	45,5 %	54,0 %	53,3 %	53,5 %	54,0 %	51,5 %
1990	22 489	22 118	7 991	15 244	12 454	80 296	9 945	11 815	4 245	8 205	6 775	40 985	44,2 %	53,4 %	53,1 %	53,8 %	54,4 %	51,0 %
1991	25 757	24 989	9 826	16 823	13 340	90 735	11 940	14 415	5 595	10 085	7 755	49 790	46,4 %	57,7 %	56,9 %	59,9 %	58,1 %	54,9 %
1992	26 757	31 655	10 484	17 910	13 798	100 604	12 860	18 695	6 090	10 760	8 080	56 485	48,1 %	59,1 %	58,1 %	60,1 %	58,6 %	56,1 %
1993	28 052	33 649	10 639	18 258	16 117	106 715	14 410	20 495	6 300	10 995	9 905	62 105	51,4 %	60,9 %	59,2 %	60,2 %	61,5 %	58,2 %
1994	22 176	28 734	8 744	15 783	16 041	91 478	11 095	16 200	4 985	8 980	9 750	51 010	50,0 %	56,4 %	57,0 %	56,9 %	60,8 %	55,8 %
1995	16 776	26 153	8 502	14 414	17 836	83 681	7 380	12 955	4 415	7 035	9 540	41 325	44,0 %	49,5 %	51,9 %	48,8 %	53,5 %	49,4 %
Total 1980-94	292 283	275 696	91 494	171 367	129 154	959 994	141 380	157 405	50 940	97 560	73 870	521 155	48,4 %	57,1 %	55,7 %	56,9 %	57,2 %	54,3 %
Total 1980-95	309 059	301 849	99 996	185 781	146 990	1 043 675	148 760	170 360	55 355	104 595	83 410	562 480	48,1 %	56,4 %	55,4 %	56,3 %	56,7 %	53,9 %

Nota : *Tous* englobe un petit nombre d'immigrants pour lesquels le sexe n'a pas été déclaré lors de l'admission.
Toutes les données concernant les déclarants immigrants sont arrondies de façon aléatoire. Par conséquent, les totaux indiqués sous la rubrique *Tous* peuvent différer des totaux figurant dans d'autres profils sur les Résultats économiques des immigrants.

Tableau A3b

Immigrantes contre déclarantes immigrantes, selon l'année d'établissement
Immigrantes de 18 ans et plus lors de l'admission, selon le niveau d'études
Canada

	Immigrantes de 18 ans et plus lors de l'admission						Déclarantes immigrantes de 18 ans et plus lors de l'admission					
Année d'établissement	0 à 9 Ans	10 à 12 ans	13 ans et plus	Cert. Proff./ dip. non univ.	Diplôme univ.	Tous	0 à 9 ans	10 à 12 ans	13 ans et plus	Cert. proff./ dip. non univ.	Diplôme univ.	Tous
1980	43,9 %	27,1 %	7,5 %	13,7 %	7,8 %	100,0 %	41,0 %	28,1 %	7,4 %	15,0 %	8,4 %	100,0 %
1981	37,4 %	28,8 %	8,4 %	15,6 %	9,8 %	100,0 %	33,7 %	29,8 %	8,6 %	17,4 %	10,4 %	100,0 %
1982	34,6 %	27,8 %	9,1 %	16,7 %	11,8 %	100,0 %	31,4 %	28,6 %	9,2 %	16,5 %	12,3 %	100,0 %
1983	37,7 %	26,3 %	9,0 %	16,1 %	10,8 %	100,0 %	35,2 %	28,0 %	9,0 %	17,0 %	10,9 %	100,0 %
1984	37,0 %	24,0 %	8,5 %	20,7 %	9,8 %	100,0 %	34,8 %	25,8 %	8,2 %	21,2 %	10,0 %	100,0 %
1985	35,9 %	26,2 %	9,4 %	18,1 %	10,4 %	100,0 %	32,5 %	28,5 %	9,6 %	18,6 %	10,9 %	100,0 %
1986	33,0 %	27,5 %	9,5 %	18,6 %	11,3 %	100,0 %	30,0 %	29,6 %	9,6 %	19,5 %	11,2 %	100,0 %
1987	30,2 %	28,2 %	9,9 %	18,4 %	13,2 %	100,0 %	28,0 %	30,4 %	10,2 %	18,5 %	12,9 %	100,0 %
1988	29,0 %	28,0 %	8,6 %	20,0 %	14,5 %	100,0 %	27,1 %	29,9 %	8,8 %	19,3 %	14,9 %	100,0 %
1989	28,0 %	28,5 %	9,4 %	19,5 %	14,6 %	100,0 %	24,8 %	29,9 %	9,7 %	20,3 %	15,4 %	100,0 %
1990	28,0 %	27,5 %	10,0 %	19,0 %	15,5 %	100,0 %	24,3 %	28,8 %	10,4 %	20,0 %	16,5 %	100,0 %
1991	28,4 %	27,5 %	10,8 %	18,5 %	14,7 %	100,0 %	24,0 %	29,0 %	11,2 %	20,3 %	15,6 %	100,0 %
1992	26,6 %	31,5 %	10,4 %	17,8 %	13,7 %	100,0 %	22,8 %	33,1 %	10,8 %	19,0 %	14,3 %	100,0 %
1993	26,3 %	31,5 %	10,0 %	17,1 %	15,1 %	100,0 %	23,2 %	33,0 %	10,1 %	17,7 %	15,9 %	100,0 %
1994	24,2 %	31,4 %	9,6 %	17,3 %	17,5 %	100,0 %	21,8 %	31,8 %	9,8 %	17,6 %	19,1 %	100,0 %
1995	20,0 %	31,3 %	10,2 %	17,2 %	21,3 %	100,0 %	17,9 %	31,3 %	10,7 %	17,0 %	23,1 %	100,0 %
Total 1980-94	30,4 %	28,7 %	9,5 %	17,9 %	13,5 %	100,0 %	27,1 %	30,2 %	9,8 %	18,7 %	14,2 %	100,0 %
Total 1980-95	29,6 %	28,9 %	9,6 %	17,8 %	14,1 %	100,0 %	26,4 %	30,3 %	9,8 %	18,6 %	14,8 %	100,0 %

Nota : *Tous* englobe un petit nombre d'immigrants pour lesquels le sexe n'a pas été déclaré lors de l'admission. Toutes les données concernant les déclarants immigrants sont arrondies de façon aléatoire. Par conséquent, les totaux indiqués sous la rubrique *Tous* peuvent différer des totaux figurant dans d'autres profils sur les Résultats économiques des immigrants.

Tableau A4a

Immigrants ayant déclaré des revenus d'emploi (RE) en 1995 par rapport aux déclarants immigrants, selon l'année d'établissement
Immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission, selon le niveau d'études
Canada

	Déclarants immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission						Déclarants immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission avec RE						Pourcentage des déclarants avec RE chez les déclarants de 18 ans et plus lors de l'admission					
Année	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. proff./	Diplôme	Tous	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. proff./	Diplôme	Tous	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. Proff./	Diplôme	Tous
d'établissement	ans	Ans	et plus	dip. non univ.	Univ.		Ans	ans	et plus	dip. non univ.	univ.		ans	ans	et plus	dip. non univ.	univ.	
1980	19 085	13 480	4 040	9 900	5 580	52 085	9 120	9 005	2 915	7 145	4 000	32 185	47,8 %	66,8 %	72,2 %	72,2 %	71,7 %	61,8 %
1981	14 665	13 260	4 330	10 820	7 120	50 195	6 390	8 560	3 060	7 795	5 290	31 095	43,6 %	64,6 %	70,7 %	72,0 %	74,3 %	61,9 %
1982	13 170	12 675	4 720	11 015	8 250	49 830	5 625	8 225	3 350	7 740	6 025	30 965	42,7 %	64,9 %	71,0 %	70,3 %	73,0 %	62,1 %
1983	12 010	10 200	3 730	7 275	5 335	38 550	5 180	6 550	2 510	4 705	3 730	22 675	43,1 %	64,2 %	67,3 %	64,7 %	69,9 %	58,8 %
1984	12 325	9 545	3 695	8 880	5 030	39 475	5 615	6 240	2 580	5 600	3 500	23 535	45,6 %	65,4 %	69,8 %	63,1 %	69,6 %	59,6 %
1985	11 245	10 040	3 985	7 655	5 145	38 070	5 370	6 570	2 695	4 950	3 595	23 180	47,8 %	65,4 %	67,6 %	64,7 %	69,9 %	60,9 %
1986	13 065	13 370	5 045	9 850	6 820	48 150	6 790	8 930	3 450	6 625	4 790	30 585	52,0 %	66,8 %	68,4 %	67,3 %	70,2 %	63,5 %
1987	18 220	20 180	7 735	14 050	11 025	71 210	10 160	13 500	5 460	9 770	7 700	46 590	55,8 %	66,9 %	70,6 %	69,5 %	69,8 %	65,4 %
1988	16 690	18 590	6 335	14 620	12 145	68 380	9 040	12 190	4 370	10 305	8 720	44 625	54,2 %	65,6 %	69,0 %	70,5 %	71,8 %	65,3 %
1989	17 680	21 325	7 765	17 670	14 005	78 445	9 985	14 060	5 400	12 565	10 055	52 045	56,4 %	65,9 %	69,5 %	71,1 %	71,8 %	66,3 %
1990	19 855	23 195	9 545	19 045	17 040	88 680	10 910	15 245	6 515	13 290	12 190	58 150	54,9 %	65,7 %	68,3 %	69,8 %	71,5 %	65,6 %
1991	22 930	29 100	12 450	21 725	19 365	105 570	12 090	18 900	8 425	15 025	13 720	68 160	52,7 %	64,9 %	67,7 %	69,2 %	70,8 %	64,6 %
1992	23 970	36 480	13 670	22 845	19 670	116 635	11 755	23 070	9 190	15 500	13 590	73 105	49,0 %	63,2 %	67,2 %	67,8 %	69,1 %	62,7 %
1993	25 230	37 550	12 840	21 470	23 155	120 245	12 535	23 955	8 525	14 620	15 995	75 630	49,7 %	63,8 %	66,4 %	68,1 %	69,1 %	62,9 %
1994	19 465	30 195	10 095	17 745	23 850	101 350	9 420	17 755	6 560	11 410	15 900	61 045	48,4 %	58,8 %	65,0 %	64,3 %	66,7 %	60,2 %
1995	13 195	23 885	8 815	14 840	23 665	84 400	5 300	11 305	4 715	7 430	12 250	41 000	40,2 %	47,3 %	53,5 %	50,1 %	51,8 %	48,6 %
Total 1980-94	259 605	299 185	109 980	214 565	183 535	1 066 870	129 965	192 755	75 005	147 045	128 800	673 570	50,1 %	64,4 %	68,2 %	68,5 %	70,2 %	63,1 %
Total 1980-95	272 800	323 070	118 795	229 405	207 200	1 151 270	135 265	204 060	79 720	154 475	141 050	714 570	49,6 %	63,2 %	67,1 %	67,3 %	68,1 %	62,1 %

Toutes les données concernant les déclarants immigrants sont arrondies de façon aléatoire. Par conséquent, les totaux indiqués sous la rubrique *Tous* peuvent différer des totaux figurant dans d'autres profils sur les Résultats économiques des immigrants.

Tableau A4b

Immigrants ayant déclaré des revenus d'emploi (RE) en 1995 par rapport aux déclarants immigrants, selon l'année d'établissement
Immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission, selon le niveau d'études
Canada

	Déclarants immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission						Déclarants immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission avec RE					
Année d'établissement	0 à 9 Ans	10 à 12 ans	13 ans et plus	Cert. Proff./ Dip. Non univ.	Diplôme univ.	Tous	0 à 9 Ans	10 à 12 ans	13 ans et plus	Cert. proff./ dip. non univ.	Diplôme Univ.	Tous
1980	36,6 %	25,9 %	7,8 %	19,0 %	10,7 %	100,0 %	28,3 %	28,0 %	9,1 %	22,2 %	12,4 %	100,0 %
1981	29,2 %	26,4 %	8,6 %	21,6 %	14,2 %	100,0 %	20,5 %	27,5 %	9,8 %	25,1 %	17,0 %	100,0 %
1982	26,4 %	25,4 %	9,5 %	22,1 %	16,6 %	100,0 %	18,2 %	26,6 %	10,8 %	25,0 %	19,5 %	100,0 %
1983	31,2 %	26,5 %	9,7 %	18,9 %	13,8 %	100,0 %	22,6 %	28,9 %	11,1 %	20,7 %	16,4 %	100,0 %
1984	31,2 %	24,2 %	9,4 %	22,5 %	12,7 %	100,0 %	23,9 %	26,5 %	11,0 %	23,8 %	14,9 %	100,0 %
1985	29,5 %	26,4 %	10,5 %	20,1 %	13,5 %	100,0 %	23,2 %	28,3 %	11,6 %	21,4 %	15,5 %	100,0 %
1986	27,1 %	27,8 %	10,5 %	20,5 %	14,2 %	100,0 %	22,2 %	29,2 %	11,3 %	21,7 %	15,7 %	100,0 %
1987	25,6 %	28,3 %	10,9 %	19,7 %	15,5 %	100,0 %	21,8 %	29,0 %	11,7 %	21,0 %	16,5 %	100,0 %
1988	24,4 %	27,2 %	9,3 %	21,4 %	17,8 %	100,0 %	20,3 %	27,3 %	9,8 %	23,1 %	19,5 %	100,0 %
1989	22,5 %	27,2 %	9,9 %	22,5 %	17,9 %	100,0 %	19,1 %	27,0 %	10,4 %	24,1 %	19,3 %	100,0 %
1990	22,4 %	26,2 %	10,8 %	21,5 %	19,2 %	100,0 %	18,8 %	26,2 %	11,2 %	22,9 %	21,0 %	100,0 %
1991	21,7 %	27,6 %	11,8 %	20,6 %	18,3 %	100,0 %	17,7 %	27,7 %	12,4 %	22,0 %	20,1 %	100,0 %
1992	20,6 %	31,3 %	11,7 %	19,6 %	16,9 %	100,0 %	16,1 %	31,6 %	12,6 %	21,2 %	18,6 %	100,0 %
1993	21,0 %	31,2 %	10,7 %	17,9 %	19,3 %	100,0 %	16,6 %	31,7 %	11,3 %	19,3 %	21,1 %	100,0 %
1994	19,2 %	29,8 %	10,0 %	17,5 %	23,5 %	100,0 %	15,4 %	29,1 %	10,7 %	18,7 %	26,0 %	100,0 %
1995	15,6 %	28,3 %	10,4 %	17,6 %	28,0 %	100,0 %	12,9 %	27,6 %	11,5 %	18,1 %	29,9 %	100,0 %
Total 1980-94	24,3 %	28,0 %	10,3 %	20,1 %	17,2 %	100,0 %	19,3 %	28,6 %	11,1 %	21,8 %	19,1 %	100,0 %
Total 1980-95	23,7 %	28,1 %	10,3 %	19,9 %	18,0 %	100,0 %	18,9 %	28,6 %	11,2 %	21,6 %	19,7 %	100,0 %

Toutes les données concernant les déclarants immigrants sont arrondies de façon aléatoire. Par conséquent, les totaux indiqués sous la rubrique *Tous* peuvent différer des totaux figurant dans d'autres profils sur les Résultats économiques des immigrants.

Tableau A5a

Immigrants ayant déclaré des prestations d'assurance-chômage (a.-c.) en 1995 par rapport aux déclarants immigrants, selon l'année d'établissement
Immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission, selon le niveau d'études
Canada

	Déclarants immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission						Déclarants immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission avec a.-c.						Pourcentage des immigrants avec a.-c. chez les déclarants de 18 ans et plus lors de l'admission					
Année d'établissement	0 à 9 ans	10 à 12 Ans	13 ans et plus	Cert. proff./ dip. non univ.	Diplôme univ.	Tous	0 à 9 Ans	10 à 12 Ans	13 ans et plus	Cert. proff./ dip. non univ.	Diplôme univ.	Tous	0 à 9 ans	10 à 12 ans	13 ans et plus	Cert. proff./ Dip. non univ.	Diplôme univ.	Tous
1980	19 085	13 480	4 040	9 900	5 580	52 085	2 580	1 775	445	1 045	405	6 250	13,5 %	13,2 %	11,0 %	10,6 %	7,3 %	12,0 %
1981	14 665	13 260	4 330	10 820	7 120	50 195	1 915	1 710	505	1 220	580	5 910	13,1 %	12,9 %	11,7 %	11,3 %	7,9 %	11,8 %
1982	13 170	12 675	4 720	11 015	8 250	49 830	1 645	1 675	580	1 355	705	5 960	12,5 %	13,2 %	12,3 %	12,3 %	8,5 %	12,0 %
1983	12 010	10 200	3 730	7 275	5 335	38 550	1 565	1 505	520	980	530	5 100	13,0 %	14,8 %	13,9 %	13,5 %	9,9 %	13,2 %
1984	12 325	9 545	3 695	8 880	5 030	39 475	1 790	1 435	520	1 175	490	5 410	14,5 %	15,0 %	14,1 %	13,2 %	9,7 %	13,7 %
1985	11 245	10 040	3 985	7 655	5 145	38 070	1 755	1 595	560	1 045	595	5 550	15,6 %	15,9 %	14,1 %	13,7 %	11,6 %	14,6 %
1986	13 065	13 370	5 045	9 850	6 820	48 150	2 275	2 230	780	1 485	820	7 590	17,4 %	16,7 %	15,5 %	15,1 %	12,0 %	15,8 %
1987	18 220	20 180	7 735	14 050	11 025	71 210	3 780	3 415	1 250	2 035	1 275	11 755	20,7 %	16,9 %	16,2 %	14,5 %	11,6 %	16,5 %
1988	16 690	18 590	6 335	14 620	12 145	68 380	3 340	3 060	970	2 235	1 495	11 100	20,0 %	16,5 %	15,3 %	15,3 %	12,3 %	16,2 %
1989	17 680	21 325	7 765	17 670	14 005	78 445	3 760	3 595	1 270	3 065	1 975	13 665	21,3 %	16,9 %	16,4 %	17,3 %	14,1 %	17,4 %
1990	19 855	23 195	9 545	19 045	17 040	88 680	4 095	4 015	1 580	3 290	2 575	15 555	20,6 %	17,3 %	16,6 %	17,3 %	15,1 %	17,5 %
1991	22 930	29 100	12 450	21 725	19 365	105 570	4 495	5 480	2 275	4 195	3 175	19 620	19,6 %	18,8 %	18,3 %	19,3 %	16,4 %	18,6 %
1992	23 970	36 480	13 670	22 845	19 670	116 635	4 170	6 350	2 250	4 110	3 145	20 025	17,4 %	17,4 %	16,5 %	18,0 %	16,0 %	17,2 %
1993	25 230	37 550	12 840	21 470	23 155	120 245	4 970	6 745	2 025	3 720	3 470	20 930	19,7 %	18,0 %	15,8 %	17,3 %	15,0 %	17,4 %
1994	19 465	30 195	10 095	17 745	23 850	101 350	2 685	3 885	1 085	1 950	2 385	11 990	13,8 %	12,9 %	10,7 %	11,0 %	10,0 %	11,8 %
1995	13 195	23 885	8 815	14 840	23 665	84 400	580	1 295	390	585	690	3 520	4,4 %	5,4 %	4,4 %	3,8 %	2,9 %	4,2 %
Total 1980-94	259 605	299 185	109 980	214 565	183 535	1 066 870	44 820	48 470	16 615	32 905	23 600	166 410	17,3 %	16,2 %	15,1 %	15,3 %	12,9 %	15,6 %
Total 1980-95	272 800	323 070	118 795	229 405	207 200	1 151 270	45 400	49 765	17 005	33 470	24 290	169 930	16,6 %	15,4 %	14,3 %	14,6 %	11,7 %	14,8 %

Toutes les données concernant les déclarants immigrants sont arrondies de façon aléatoire. Par conséquent, les totaux indiqués sous la rubrique *Tous* peuvent différer des totaux figurant dans d'autres profils sur les Résultats économiques des immigrants.

Tableau A5b

Immigrants ayant déclaré des prestations d'assurance-chômage (a.-c.) en 1995 par rapport aux déclarants immigrants, selon l'année d'établissement
Immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission, selon le niveau d'études
Canada

	Déclarants immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission						Déclarants immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission avec a.-c.					
Année	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. prof./	Diplôme	Tous	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. prof./	Diplôme	Tous
d'établissement	Ans	ans	et plus	dip. non univ.	univ.		ans	ans	et plus	dip. non univ.	univ.	
1980	36,6 %	25,9 %	7,8 %	19,0 %	10,7 %	100,0 %	41,3 %	28,4 %	7,1 %	16,7 %	6,5 %	100,0 %
1981	29,2 %	26,4 %	8,6 %	21,6 %	14,2 %	100,0 %	32,4 %	28,9 %	8,5 %	20,6 %	9,5 %	100,0 %
1982	26,4 %	25,4 %	9,5 %	22,1 %	16,6 %	100,0 %	27,6 %	28,1 %	9,7 %	22,7 %	11,8 %	100,0 %
1983	31,2 %	26,5 %	9,7 %	18,9 %	13,8 %	100,0 %	30,7 %	29,5 %	10,2 %	19,2 %	10,4 %	100,0 %
1984	31,2 %	24,2 %	9,4 %	22,5 %	12,7 %	100,0 %	33,1 %	26,5 %	9,6 %	21,7 %	9,1 %	100,0 %
1985	29,5 %	26,4 %	10,5 %	20,1 %	13,5 %	100,0 %	31,6 %	28,7 %	10,1 %	18,8 %	10,7 %	100,0 %
1986	27,1 %	27,8 %	10,5 %	20,5 %	14,2 %	100,0 %	30,0 %	29,4 %	10,3 %	19,6 %	10,8 %	100,0 %
1987	25,6 %	28,3 %	10,9 %	19,7 %	15,5 %	100,0 %	32,2 %	29,1 %	10,6 %	17,3 %	10,8 %	100,0 %
1988	24,4 %	27,2 %	9,3 %	21,4 %	17,8 %	100,0 %	30,1 %	27,6 %	8,7 %	20,1 %	13,5 %	100,0 %
1989	22,5 %	27,2 %	9,9 %	22,5 %	17,9 %	100,0 %	27,5 %	26,3 %	9,3 %	22,4 %	14,5 %	100,0 %
1990	22,4 %	26,2 %	10,8 %	21,5 %	19,2 %	100,0 %	26,3 %	25,8 %	10,2 %	21,2 %	16,6 %	100,0 %
1991	21,7 %	27,6 %	11,8 %	20,6 %	18,3 %	100,0 %	22,9 %	27,9 %	11,8 %	21,4 %	16,2 %	100,0 %
1992	20,6 %	31,3 %	11,7 %	19,6 %	16,9 %	100,0 %	20,8 %	31,7 %	11,2 %	20,5 %	15,7 %	100,0 %
1993	21,0 %	31,2 %	10,7 %	17,9 %	19,3 %	100,0 %	23,7 %	32,2 %	9,7 %	17,8 %	16,6 %	100,0 %
1994	19,2 %	29,8 %	10,0 %	17,5 %	23,5 %	100,0 %	22,4 %	32,4 %	9,0 %	16,3 %	19,9 %	100,0 %
1995	15,6 %	28,3 %	10,4 %	17,6 %	28,0 %	100,0 %	16,5 %	36,6 %	11,1 %	16,1 %	19,6 %	100,0 %
Total 1980-94	24,3 %	28,0 %	10,3 %	20,1 %	17,2 %	100,0 %	26,9 %	29,1 %	10,0 %	19,8 %	14,2 %	100,0 %
Total 1980-95	23,7 %	28,1 %	10,3 %	19,9 %	18,0 %	100,0 %	26,7 %	29,3 %	10,0 %	19,7 %	14,3 %	100,0 %

Toutes les données concernant les déclarants immigrants sont arrondies de façon aléatoire. Par conséquent, les totaux indiqués sous la rubrique *Tous* peuvent différer des totaux figurant dans d'autres profils sur les Résultats économiques des immigrants.

Tableau A6a

Immigrants ayant déclaré des prestations d'aide sociale (a. s.) en 1995 par rapport aux déclarants immigrants, selon l'année d'établissement
Immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission, selon le niveau d'études
Canada

	Déclarants immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission						Déclarants immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission avec a.s.						Pourcentage des immigrants avec a.s. chez les déclarants de 18 ans et plus lors de l'admission					
Année d'établissement	0 à 9 ans	10 à 12 Ans	13 ans et plus	Cert. proff./ dip. non univ.	Diplôme univ.	Tous	0 à 9 Ans	10 à 12 Ans	13 ans et plus	Cert. Proff./ dip. non univ.	Diplôme univ.	Tous	0 à 9 ans	10 à 12 ans	13 ans et plus	Cert. proff./ dip. non univ.	Diplôme univ.	
1980	19 085	13 480	4 040	9 900	5 560	52 085	4 235	1 280	280	590	240	6 625	22,2 %	9,5 %	6,9 %	6,0 %	4,3 %	12,7 %
1981	14 665	13 260	4 330	10 820	7 120	50 195	3 475	1 385	295	715	245	6 115	23,7 %	10,4 %	6,8 %	6,6 %	3,4 %	12,2 %
1982	13 170	12 675	4 720	11 015	8 250	49 830	3 360	1 420	370	855	305	6 310	25,5 %	11,2 %	7,8 %	7,8 %	3,7 %	12,7 %
1983	12 010	10 200	3 730	7 275	5 335	38 550	3 355	1 375	325	745	260	6 060	27,9 %	13,5 %	8,7 %	10,2 %	4,9 %	15,7 %
1984	12 325	9 545	3 695	8 880	5 030	39 475	3 355	1 390	360	990	265	6 360	27,2 %	14,6 %	9,7 %	11,1 %	5,3 %	16,1 %
1985	11 245	10 040	3 985	7 655	5 145	38 070	2 945	1 550	380	800	280	5 955	26,2 %	15,4 %	9,5 %	10,5 %	5,4 %	15,6 %
1986	13 065	13 370	5 045	9 850	6 820	48 150	3 115	2 185	605	1 115	395	7 415	23,8 %	16,3 %	12,0 %	11,3 %	5,8 %	15,4 %
1987	18 220	20 180	7 735	14 050	11 025	71 210	3 765	3 290	990	1 525	640	10 210	20,7 %	16,3 %	12,8 %	10,9 %	5,8 %	14,3 %
1988	16 690	18 590	8 335	14 620	12 145	68 380	3 445	2 600	620	1 325	610	8 600	20,6 %	14,0 %	9,8 %	9,1 %	5,0 %	12,6 %
1989	17 680	21 325	7 765	17 670	14 005	78 445	3 615	3 205	765	1 925	780	10 290	20,4 %	15,0 %	9,9 %	10,9 %	5,6 %	13,1 %
1990	19 855	23 195	9 545	19 045	17 040	88 680	3 975	3 675	1 225	2 380	1 185	12 420	20,0 %	15,8 %	12,8 %	12,4 %	7,0 %	14,0 %
1991	22 930	29 100	12 450	21 725	19 365	105 570	4 985	5 625	1 755	3 270	1 750	17 385	21,7 %	19,3 %	14,1 %	15,1 %	9,0 %	16,5 %
1992	23 970	36 480	13 670	22 845	19 670	116 635	4 795	6 995	2 115	3 775	2 135	19 815	20,0 %	19,2 %	15,5 %	16,5 %	10,9 %	17,0 %
1993	25 230	37 550	12 840	21 470	23 155	120 245	4 350	5 700	1 615	2 730	2 285	18 680	17,2 %	15,2 %	12,6 %	12,7 %	9,9 %	13,9 %
1994	19 465	30 195	10 095	17 745	23 850	101 350	2 270	3 485	1 150	2 145	3 085	12 135	11,7 %	11,5 %	11,4 %	12,1 %	12,9 %	12,0 %
1995	13 195	23 885	8 815	14 840	23 665	84 400	1 305	3 310	1 365	2 055	2 720	10 755	9,9 %	13,9 %	15,5 %	13,8 %	11,5 %	12,7 %
Total 1980-94	259 605	299 185	109 980	214 565	183 535	1 066 870	55 040	45 160	12 850	24 865	14 460	152 375	21,2 %	15,1 %	11,7 %	11,6 %	7,9 %	14,3 %
Total 1980-95	272 800	323 070	118 795	229 405	207 200	1 151 270	56 345	48 470	14 215	26 920	17 180	163 130	20,7 %	15,0 %	12,0 %	11,7 %	8,3 %	14,2 %

Toutes les données concernant les déclarants immigrants sont arrondies de façon aléatoire. Par conséquent, les totaux indiqués sous la rubrique *Tous* peuvent différer des totaux figurant dans d'autres profils sur les Résultats économiques des immigrants.

Tableau A6b

Immigrants ayant déclaré des prestations d'aide sociale (a. s.) en 1995 par rapport aux déclarants immigrants, selon l'année d'établissement
Immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission, selon le niveau d'études
Canada

	Déclarants immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission						Déclarants immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission avec a.s.					
Année	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. proff./	Diplôme	Tous	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. proff./	Diplôme	Tous
d'établissement	Ans	ans	et plus	dip. non univ.	Univ.		ans	ans	et plus	dip. non univ.	univ.	
1980	36,6 %	25,9 %	7,8 %	19,0 %	10,7 %	100,0 %	63,9 %	19,3 %	4,2 %	8,9 %	3,6 %	100,0 %
1981	29,2 %	26,4 %	8,6 %	21,6 %	14,2 %	100,0 %	56,8 %	22,6 %	4,8 %	11,7 %	4,0 %	100,0 %
1982	26,4 %	25,4 %	9,5 %	22,1 %	16,6 %	100,0 %	53,2 %	22,5 %	5,9 %	13,5 %	4,8 %	100,0 %
1983	31,2 %	26,5 %	9,7 %	18,9 %	13,8 %	100,0 %	55,4 %	22,7 %	5,4 %	12,3 %	4,3 %	100,0 %
1984	31,2 %	24,2 %	9,4 %	22,5 %	12,7 %	100,0 %	52,8 %	21,9 %	5,7 %	15,6 %	4,2 %	100,0 %
1985	29,5 %	26,4 %	10,5 %	20,1 %	13,5 %	100,0 %	49,5 %	26,0 %	6,4 %	13,4 %	4,7 %	100,0 %
1986	27,1 %	27,8 %	10,5 %	20,5 %	14,2 %	100,0 %	42,0 %	29,5 %	8,2 %	15,0 %	5,3 %	100,0 %
1987	25,6 %	28,3 %	10,9 %	19,7 %	15,5 %	100,0 %	36,9 %	32,2 %	9,7 %	14,9 %	6,3 %	100,0 %
1988	24,4 %	27,2 %	9,3 %	21,4 %	17,8 %	100,0 %	40,1 %	30,2 %	7,2 %	15,4 %	7,1 %	100,0 %
1989	22,5 %	27,2 %	9,9 %	22,5 %	17,9 %	100,0 %	35,1 %	31,1 %	7,4 %	18,7 %	7,6 %	100,0 %
1990	22,4 %	26,2 %	10,8 %	21,5 %	19,2 %	100,0 %	32,0 %	29,6 %	9,9 %	19,0 %	9,5 %	100,0 %
1991	21,7 %	27,6 %	11,8 %	20,6 %	18,3 %	100,0 %	28,7 %	32,4 %	10,1 %	18,8 %	10,1 %	100,0 %
1992	20,6 %	31,3 %	11,7 %	19,6 %	16,9 %	100,0 %	24,2 %	35,3 %	10,7 %	19,1 %	10,8 %	100,0 %
1993	21,0 %	31,2 %	10,7 %	17,9 %	19,3 %	100,0 %	26,1 %	34,2 %	9,7 %	16,4 %	13,7 %	100,0 %
1994	19,2 %	29,8 %	10,0 %	17,5 %	23,5 %	100,0 %	18,7 %	28,7 %	9,5 %	17,7 %	25,4 %	100,0 %
1995	15,6 %	28,3 %	10,4 %	17,6 %	28,0 %	100,0 %	12,1 %	30,8 %	12,7 %	19,1 %	25,3 %	100,0 %
Total 1980-94	24,3 %	26,0 %	10,3 %	20,1 %	17,2 %	100,0 %	36,1 %	29,6 %	8,4 %	16,3 %	9,5 %	100,0 %
Total 1980-95	23,7 %	26,1 %	10,3 %	19,9 %	18,0 %	100,0 %	34,5 %	29,7 %	8,7 %	16,5 %	10,5 %	100,0 %

Toutes les données concernant les déclarants immigrants sont arrondies de façon aléatoire. Par conséquent, les totaux indiqués sous la rubrique *Tous* peuvent différer des totaux figurant dans d'autres profils sur les Résultats économiques des immigrants.

Tableau A7

Immigrants ayant déclaré des revenus d'emploi (RE) pour 1995 et revenus d'emploi moyens déclarés, selon l'année d'établissement
Immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission, selon le niveau d'études
Canada

Année	0 à 9 ans		10 à 12 ans		13 ans et plus		Cert.profl./dip. non univ.		Diplôme universitaire		Tous	
d'établissement	Immigrants	RE moyens	Immigrants	RE moyens	Immigrants	RE moyens	Immigrants	RE moyens	Immigrants	RE moyens	Immigrants	RE moyens
	avec RE	en 1995	avec RE	en 1995	avec RE	en 1995	avec RE	en 1995	avec RE	en 1995	avec RE	en 1995
1980	9 120	$22 749	9 005	$26 560	2 915	$33 043	7 145	$36 940	4 000	$48 109	32 185	$31 050
1981	6 390	$21 002	8 580	$25 983	3 080	$33 626	7 795	$35 744	5 290	$48 711	31 096	$32 019
1982	5 625	$20 615	8 225	$25 115	3 350	$31 812	7 740	$33 305	6 025	$46 748	30 965	$31 278
1983	5 180	$20 407	6 550	$23 402	2 510	$28 616	4 705	$27 685	3 730	$40 072	22 675	$26 926
1984	5 615	$19 844	6 240	$22 902	2 580	$28 801	5 600	$26 228	3 500	$40 510	23 535	$26 229
1985	5 370	$19 223	6 570	$22 131	2 695	$27 361	4 950	$25 694	3 595	$39 408	23 180	$25 506
1986	6 790	$18 755	8 930	$21 648	3 450	$25 471	6 625	$25 311	4 790	$37 527	30 585	$24 717
1987	10 160	$18 754	13 500	$21 347	5 460	$25 087	9 770	$27 161	7 700	$36 799	46 590	$24 991
1988	9 040	$17 531	12 190	$20 219	4 370	$23 904	10 305	$27 708	8 720	$34 498	44 625	$24 555
1989	9 985	$17 362	14 080	$18 858	5 400	$22 943	12 565	$25 177	10 055	$31 767	52 045	$23 015
1990	10 910	$16 127	15 245	$16 881	6 515	$19 773	13 290	$22 739	12 190	$28 369	58 150	$20 811
1991	12 090	$14 700	18 900	$15 509	8 425	$18 437	15 025	$19 735	13 720	$25 988	68 160	$18 768
1992	11 755	$13 645	23 070	$14 706	9 190	$17 297	15 500	$18 902	13 590	$24 610	73 105	$17 593
1993	12 535	$12 146	23 955	$13 499	8 525	$15 745	14 620	$17 481	15 995	$23 281	75 630	$16 366
1994	9 420	$10 676	17 755	$11 633	6 560	$14 087	11 410	$15 365	15 900	$19 864	61 045	$14 590
Total/Moy. 1980-1994	129 965	$16 883	192 755	$18 274	75 005	$21 979	147 045	$24 225	128 800	$30 847	673 570	$22 122

Toutes les données concernant les déclarants immigrants sont arrondies de façon aléatoire. Par conséquent, les totaux indiqués sous la rubrique *Tous* peuvent différer des totaux figurant dans d'autres profils sur les Résultats économiques des immigrants.

Tableau A8

Revenus d'emploi moyens des déclarants immigrants en 1995, selon l'année d'établissement
Immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission, selon le niveau d'études
Canada et Québec

	Déclarants immigrants canadiens de 18 ans et plus lors de l'admission						Déclarants immigrants québécois de 18 ans et plus lors de l'admission						Revenus des immigrants québécois en tant que pourcentage des revenus des immigrants canadiens					
Année	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. proff./	Diplôme	Tous	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. proff./	Diplôme	Tous	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. proff./	Diplôme	Tous
d'établissement	Ans	ans	et plus	dip. non univ.	univ.		Ans	ans	et plus	dip. non univ.	univ.		ans	ans	et plus	dip. non univ.	univ.	
1980	$22 749	$26 560	$33 043	$36 940	$48 109	$31 050	$17 848	$21 315	$29 811	$29 853	$49 020	$25 676	77,6 %	80,3 %	90,2 %	80,8 %	101,9 %	82,7 %
1981	$21 002	$25 963	$33 626	$35 744	$48 711	$32 019	$16 748	$20 148	$29 242	$27 247	$44 765	$24 657	79,7 %	77,6 %	87,0 %	76,2 %	91,9 %	77,0 %
1982	$20 615	$25 115	$31 812	$33 305	$46 748	$31 278	$16 506	$20 535	$26 561	$25 499	$43 984	$24 533	80,1 %	81,8 %	83,5 %	76,6 %	94,1 %	78,4 %
1983	$20 407	$23 402	$28 616	$27 685	$40 072	$26 926	$16 411	$18 902	$25 106	$22 987	$39 511	$22 785	80,4 %	80,8 %	87,7 %	83,0 %	98,6 %	84,6 %
1984	$19 844	$22 902	$28 801	$26 228	$40 510	$26 229	$15 315	$18 956	$25 393	$22 350	$38 921	$23 123	77,2 %	82,8 %	88,2 %	85,2 %	96,1 %	88,2 %
1985	$19 223	$22 131	$27 361	$25 694	$39 408	$25 506	$14 719	$18 303	$24 143	$22 024	$40 368	$23 208	76,6 %	82,7 %	88,2 %	85,7 %	102,4 %	91,0 %
1986	$18 755	$21 648	$25 471	$25 311	$37 527	$24 717	$15 208	$16 638	$21 785	$20 852	$34 273	$20 491	81,1 %	76,9 %	85,5 %	82,4 %	91,3 %	82,9 %
1987	$18 754	$21 347	$25 087	$27 161	$36 799	$24 991	$14 028	$16 160	$20 179	$20 845	$34 068	$20 019	74,8 %	75,7 %	80,5 %	76,7 %	92,6 %	80,1 %
1988	$17 531	$20 219	$23 904	$27 708	$34 498	$24 555	$13 770	$14 725	$19 115	$21 260	$31 182	$19 137	78,5 %	72,8 %	80,0 %	76,7 %	90,4 %	77,9 %
1989	$17 362	$18 858	$22 943	$25 177	$31 767	$23 015	$13 896	$14 419	$17 853	$20 111	$28 896	$18 555	80,0 %	76,5 %	77,8 %	79,9 %	91,0 %	80,6 %
1990	$16 127	$16 881	$19 773	$22 739	$28 369	$20 811	$13 087	$12 505	$14 720	$17 520	$25 952	$16 787	81,1 %	74,1 %	74,4 %	77,0 %	91,5 %	80,7 %
1991	$14 700	$15 509	$18 437	$19 735	$25 988	$18 768	$12 374	$12 349	$14 453	$15 761	$22 868	$15 447	84,2 %	79,6 %	78,4 %	79,9 %	88,0 %	82,3 %
1992	$13 645	$14 708	$17 297	$18 902	$24 610	$17 593	$11 139	$11 669	$13 216	$14 918	$21 444	$14 387	81,6 %	79,3 %	76,4 %	78,9 %	87,1 %	81,8 %
1993	$12 146	$13 499	$15 745	$17 481	$23 281	$16 366	$10 166	$10 740	$12 445	$14 276	$19 510	$13 413	83,7 %	79,6 %	79,0 %	81,7 %	83,8 %	82,0 %
1994	$10 676	$11 633	$14 087	$15 365	$19 864	$14 590	$9 504	$10 028	$12 183	$13 348	$17 964	$13 080	89,0 %	86,2 %	86,5 %	86,9 %	90,4 %	89,5 %
Moyenne - 1980-1994	$16 883	$18 274	$21 979	$24 225	$30 847	$22 122	$13 727	$14 444	$18 205	$19 262	$27 791	$18 222	81,3 %	79,0 %	82,8 %	79,5 %	90,1 %	82,4 %

Les revenus d'emploi moyens des déclarants canadiens de 20 ans et plus étaient de 27 848 $ en 1995.
Les revenus d'emploi moyens des déclarants québécois de 20 ans et plus étaient de 25 428 $ en 1995, soit 91,3 % de la moyenne canadienne.
Toutes les données concernant les déclarants immigrants sont arrondies de façon aléatoire. Par conséquent, les totaux indiqués sous la rubrique *Tous* peuvent différer des totaux figurant dans d'autres profils sur les Résultats économiques des immigrants.

Tableau A9

Revenus d'emploi moyens des déclarants immigrants en 1995, selon l'année d'établissement
Immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission, selon le niveau d'études
Canada et Ontario

	Déclarants immigrants canadiens de 18 ans et plus lors de l'admission						Déclarants immigrants ontariens de 18 ans et plus lors de l'admission						Revenus des immigrants de l'Ontario en tant que pourcentage des revenus des immigrants canadiens					
Année	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. profl./	Diplôme	Tous	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. profl./	Diplôme	Tous	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. profl./	Diplôme	Tous
d'établissement	Ans	ans	et plus	dip. non univ.	univ.		ans	ans	et plus	dip. non univ.	univ.		ans	ans	et plus	dip. non univ.	univ.	
1980	$22 749	$26 560	$33 043	$36 940	$48 109	$31 050	$25 390	$28 921	$36 645	$39 195	$48 678	$33 233	111,6 %	108,9 %	110,9 %	106,1 %	101,2 %	107,0 %
1981	$21 002	$25 963	$33 626	$35 744	$48 711	$32 019	$23 599	$28 653	$37 175	$38 334	$50 950	$34 807	112,4 %	110,4 %	110,6 %	107,2 %	104,6 %	108,7 %
1982	$20 615	$25 115	$31 812	$33 305	$46 748	$31 278	$23 785	$27 587	$34 412	$35 956	$48 596	$34 008	115,4 %	109,8 %	108,2 %	108,0 %	104,0 %	108,7 %
1983	$20 407	$23 402	$28 616	$27 685	$40 072	$26 926	$22 940	$25 595	$31 214	$30 149	$41 639	$29 170	112,4 %	109,4 %	109,1 %	108,9 %	103,9 %	108,3 %
1984	$19 844	$22 902	$28 801	$26 228	$40 510	$26 229	$22 536	$24 895	$31 123	$28 589	$42 387	$28 319	113,6 %	108,7 %	108,1 %	109,0 %	104,6 %	108,0 %
1985	$19 223	$22 131	$27 361	$25 694	$39 408	$25 506	$21 641	$23 864	$29 000	$27 787	$40 005	$27 029	112,6 %	107,8 %	106,0 %	108,1 %	101,5 %	106,0 %
1986	$18 755	$21 648	$25 471	$25 311	$37 527	$24 717	$21 265	$23 282	$27 292	$27 484	$39 059	$26 477	113,4 %	107,5 %	107,1 %	108,6 %	104,1 %	107,1 %
1987	$18 754	$21 347	$25 067	$27 161	$36 799	$24 991	$21 112	$23 054	$27 075	$29 387	$38 835	$26 820	112,6 %	108,0 %	108,0 %	108,2 %	105,5 %	107,3 %
1988	$17 531	$20 219	$23 904	$27 708	$34 498	$24 555	$20 005	$22 107	$25 675	$29 411	$36 173	$26 513	114,1 %	109,3 %	107,4 %	106,1 %	104,9 %	108,0 %
1989	$17 362	$18 858	$22 943	$25 177	$31 767	$23 015	$19 433	$20 329	$24 725	$26 643	$33 211	$24 590	111,9 %	107,8 %	107,8 %	105,8 %	104,5 %	106,8 %
1990	$16 127	$16 881	$19 773	$22 739	$28 369	$20 811	$18 131	$18 050	$21 582	$24 051	$29 434	$22 135	112,4 %	106,9 %	109,1 %	105,8 %	103,8 %	106,4 %
1991	$14 700	$15 509	$18 437	$19 735	$25 968	$18 768	$16 455	$16 475	$19 814	$20 757	$27 142	$19 910	111,9 %	106,2 %	107,5 %	105,2 %	104,4 %	106,1 %
1992	$13 645	$14 708	$17 297	$18 902	$24 610	$17 593	$15 194	$15 512	$18 654	$19 789	$25 707	$18 540	111,4 %	105,5 %	107,8 %	104,7 %	104,5 %	105,4 %
1993	$12 146	$13 499	$15 745	$17 481	$23 281	$16 366	$13 712	$14 474	$16 725	$18 164	$24 477	$17 398	112,9 %	107,2 %	106,2 %	103,9 %	105,1 %	106,3 %
1994	$10 676	$11 633	$14 087	$15 365	$19 864	$14 590	$11 366	$12 162	$14 841	$15 899	$20 702	$15 272	106,5 %	104,5 %	103,9 %	103,5 %	104,2 %	104,7 %
Moyenne - 1980-1994	$16 883	$18 274	$21 979	$24 225	$30 847	$22 122	$18 968	$19 556	$23 438	$25 439	$32 051	$23 493	112,3 %	107,0 %	106,6 %	105,0 %	103,9 %	106,2 %

Les revenus d'emploi moyens des déclarants canadiens de 20 ans et plus étaient de 27 848 $ en 1995.
Les revenus d'emploi moyens des déclarants ontariens de 20 ans et plus étaient de 30 384 $ en 1995, soit 109,1 % de la moyenne canadienne.
Toutes les données concernant les déclarants immigrants sont arrondies de façon aléatoire. Par conséquent, les totaux indiqués sous la rubrique *Tous* peuvent différer des totaux figurant dans d'autres profils sur les Résultats économiques des immigrants.

Tableau A10

Revenus d'emploi moyens des déclarants immigrants en 1995, selon l'année d'établissement
Immigrants de 18 ans et plus lors de l'admission, selon le niveau d'études
Canada et Colombie-Britannique

	Déclarants immigrants canadiens de 18 ans et plus lors de l'admission						Déclarants immigrants de la C. -B. ayant 18 ans et plus lors de l'admission						Revenus des immigrants de la C.-B. en tant que pourcentage des revenus des immigrants canadiens					
Année	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. proff./	Diplôme	Tous	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. proff./	Diplôme	Tous	0 à 9	10 à 12	13 ans	Cert. proff./	Diplôme	Tous
d'établissement	ans	ans	et plus	dip. non univ.	univ.		Ans	Ans	et plus	dip. non univ.	univ.		ans	ans	et plus	dip. non univ.	univ.	
1980	$22 749	$26 560	$33 043	$36 940	$48 109	$31 050	$21 566	$26 320	$31 059	$36 141	$44 683	$29 863	94,8 %	99,1 %	94,0 %	97,8 %	92,9 %	96,2 %
1981	$21 002	$25 963	$33 626	$35 744	$48 711	$32 019	$20 527	$25 028	$29 791	$35 237	$42 222	$29 861	97,7 %	96,4 %	88,6 %	98,6 %	86,7 %	93,3 %
1982	$20 615	$25 115	$31 812	$33 305	$46 748	$31 278	$18 783	$23 990	$30 332	$32 196	$42 450	$29 173	91,1 %	95,5 %	95,3 %	96,7 %	90,8 %	93,3 %
1983	$20 407	$23 402	$28 616	$27 685	$40 072	$26 926	$18 675	$22 066	$26 700	$26 339	$36 013	$25 024	91,5 %	94,4 %	93,3 %	95,1 %	89,9 %	92,9 %
1984	$19 844	$22 902	$28 801	$26 228	$40 510	$26 229	$17 058	$21 449	$27 251	$23 741	$36 296	$23 835	86,0 %	93,7 %	94,6 %	90,5 %	89,6 %	90,9 %
1985	$19 223	$22 131	$27 361	$25 694	$39 408	$25 506	$16 874	$21 128	$27 409	$23 749	$37 288	$24 060	87,8 %	95,5 %	100,2 %	92,4 %	94,6 %	94,5 %
1986	$18 755	$21 648	$25 471	$25 311	$37 527	$24 717	$15 138	$20 909	$25 072	$23 203	$34 210	$22 989	80,7 %	96,6 %	98,4 %	91,7 %	91,2 %	93,0 %
1987	$18 754	$21 347	$25 067	$27 161	$36 799	$24 991	$14 629	$19 774	$23 523	$25 311	$33 914	$23 066	78,0 %	92,6 %	93,8 %	93,2 %	92,2 %	92,3 %
1988	$17 531	$20 219	$23 904	$27 706	$34 498	$24 559	$13 381	$18 009	$23 086	$26 561	$31 206	$22 197	76,3 %	89,1 %	96,6 %	95,9 %	90,5 %	90,4 %
1989	$17 362	$18 856	$22 943	$25 177	$31 767	$23 015	$14 221	$17 926	$21 706	$25 462	$29 442	$21 874	81,9 %	95,1 %	94,6 %	101,1 %	92,7 %	95,0 %
1990	$16 127	$16 881	$19 773	$22 739	$28 369	$20 811	$13 572	$16 928	$19 963	$23 623	$27 840	$20 401	84,2 %	100,3 %	101,0 %	103,9 %	98,1 %	98,0 %
1991	$14 700	$15 509	$18 437	$19 735	$25 988	$18 768	$12 617	$16 010	$18 551	$20 463	$25 210	$18 552	85,8 %	103,2 %	100,6 %	103,7 %	97,0 %	98,8 %
1992	$13 645	$14 708	$17 297	$18 902	$24 610	$17 593	$11 905	$14 775	$16 808	$19 466	$23 749	$17 196	87,2 %	100,5 %	97,2 %	103,0 %	96,5 %	97,7 %
1993	$12 148	$13 499	$15 745	$17 481	$23 281	$16 366	$10 440	$12 851	$15 096	$17 760	$22 719	$15 530	86,0 %	95,2 %	95,9 %	101,6 %	97,6 %	94,9 %
1994	$10 676	$11 633	$14 067	$15 365	$19 864	$14 590	$10 398	$11 391	$13 894	$15 892	$19 338	$14 109	97,4 %	97,9 %	98,8 %	103,4 %	97,3 %	96,7 %
Moyenne - 1980-1994	$16 883	$18 274	$21 979	$24 225	$30 847	$22 122	$14 218	$17 280	$20 899	$23 840	$28 299	$20 602	84,2 %	94,6 %	95,1 %	98,4 %	91,7 %	93,1 %

Les revenus d'emploi moyens des déclarants canadiens de 20 ans et plus étaient de 27 848 $ en 1995.
Les revenus d'emploi moyens des déclarants de la C.-B. de 20 ans et plus étaient de 29 320 $ en 1995 soit 105,3 % de la moyenne canadienne.